

ARCHEOLOGIE HESBIGNONNE

29



PUBLICATION DE LA
SOCIETE ARCHEOLOGIQUE DE HESBAYE
A
B 4470 SAINT-GEORGES S/MEUSE

2020.2

UN TUMULUS ARASE A LEXHY (Commune de Grâce-Hollogne – Hesbaye liégeoise)

Situation et recherches

Lexhy est un hameau comprenant actuellement quelques habitations, deux fermes en carré et un château avec sa chapelle qui ont été bâtis au milieu du XIX^e siècle dans un parc de cinquante hectares.

Cette seigneurie du Moyen Age a ensuite fait partie de la commune de Horion-Hozémont, elle-même rattachée lors des fusions communales de 1977, pour sa partie au nord de l'autoroute E42 à la nouvelle entité de Grâce-Hollogne et pour sa partie au sud à la commune de Flémalle.

Depuis le milieu du XIX^e siècle, Lexhy constitue un carrefour en étoile de six routes menant aux villages de Jeneffe (Donceel) au nord-ouest, à Roloux (Fexhe-le-Haut-Clocher) au nord, à Velroux (Grâce-Hollogne) à l'est, Aux Cahottes (Flémalle) au sud-est, à Hozémont (Grâce-Hollogne) au sud et à Horion (Grâce-Hollogne) à l'ouest (fig. 1). Ces chemins rectilignes ont redressé des tracés plus anciens comme celui qui longeait la nécropole dont il est question ici (fig. 2).

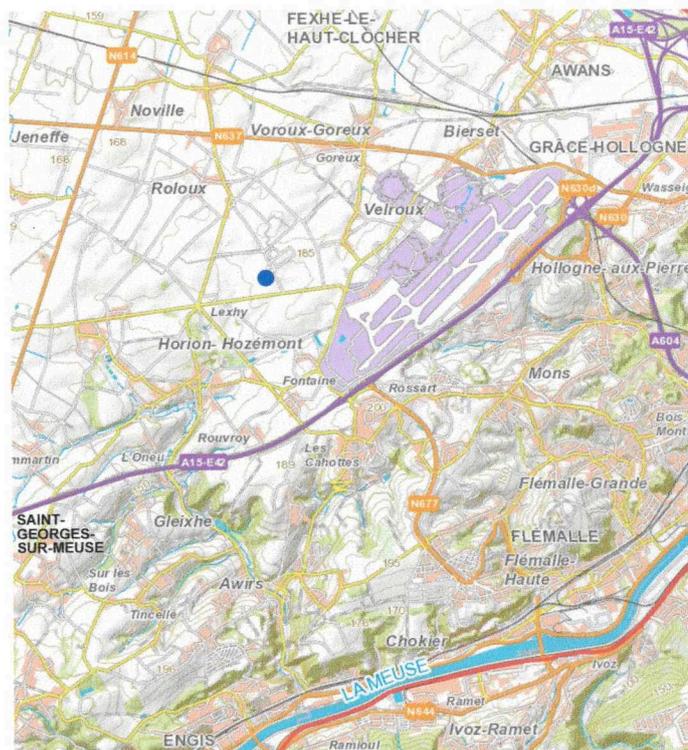
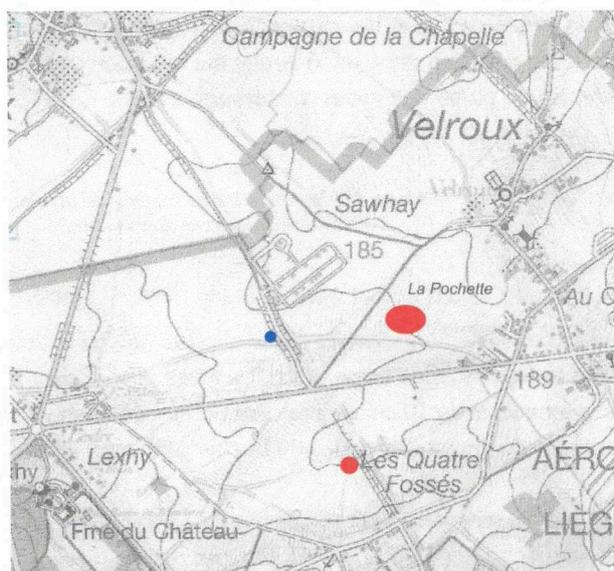


Figure 1. Localisation de la nécropole (point bleu) à l'ouest de l'aéroport de Liège-Bierset.

Le lieu se trouve dans le sud du plateau limoneux hesbignon, en bordure de la crête de Hesbaye dont l'aéroport de Liège-Bierset occupe une partie. Cette crête constitue le sommet du versant gauche de la vallée de la Meuse qui est profondément ondulé par de petits affluents perpendiculaires et torrentueux.

Comme partout dans la zone, les sites archéologiques de diverses périodes sont nombreux et les localités citées sont toutes connues dans le répertoire régional des trouvailles.

Figure 2. Situation de la nécropole (point bleu) par rapport à deux habitats (points rouges) et à l'ancien réseau routier.



1. Président de l'ASBL Société archéologique de Hesbaye et conservateur du Musée communal d'archéologie hesbignonne à B4470 Saint-Georges-sur-Meuse. guy_destexhe@skynet.be ; <http://archeologiehesbaye.jimdo.free.com>

2. Agence Wallonne du Patrimoine (AWaP), Service Public de Wallonie, Direction d'appui scientifique et technique, Rue des Brigades d'Irlande, 1, B5100 Namur. frederic.hanut@awap.be

3. Direction Opérationnelle Terre et Histoire de la Vie, Institut Royal des Sciences naturelles de Belgique, 29, rue Vautier, B1000 Bruxelles. archeosciencesRW@naturalsciences.be

La nécropole était implantée dans un paysage typique du relief de la région, à l'altitude de 178 m. Le point culminant de la zone, à 200 m d'altitude, est situé à l'extrémité sud-ouest de l'aéroport, à 1900 m à l'est. Par contre, au sud du parc du château, à 1400 m au sud-ouest, l'altitude est seulement de 140 m en bas du versant d'un vallon suivi par un petit affluent de la Meuse. À 350 m au nord de la nécropole la cote est de 185 m. Les variations de niveaux sont plus faibles sur le plateau proprement dit et l'altitude diminue en direction du nord du pays.

Coordonnées Lambert 72 : X 223723 / Y 148045.

Parcelle cadastrée Grâce-Hollogne, 4^e Division Horion-Hozémont, Section A, n°1159B.



Figure 3. Localisation cadastrale.

Un îlot de vestiges correspondant probablement à une petite villa a été repéré dans les labours au lieu-dit « La Pochette » à 550 m à l'est des tombes et un autre plus petit a été reconnu au lieu-dit « Les Quatre Fossés », à 500 m au sud-est (Destexhe 1986). Un ancien chemin est-ouest reliant Velroux à Lexhy longeait l'habitat de « La Pochette » et la nécropole. Un autre chemin sud-nord frôlait aussi l'occupation des « Quatre Fossés » et la nécropole. Dans cette seconde section, le chemin constituait naguère la limite entre les territoires de Lexhy et de Velroux (fig. 2). Les habitats n'ont pas été fouillés et une relation avec la nécropole n'est pas attestée mais peut être supposée.

Les tombes ont été découvertes par G. Destexhe en mars 1979 lors d'une prospection pédestre sur un labour profond et grâce à quelques esquilles d'os incinérés ramenés en surface par la charrue. Une surface de 60 m² a été décapée manuellement avec l'aide du père du découvreur, entre le 1^{er} avril et le 10 mai, date à laquelle le champ a été remis en état pour l'ensemencement. Quatre sépultures, dont une inhumation, ont été localisées et fouillées. Les fouilles n'ont pas été poursuivies mais trois visites ultérieures du champ labouré n'ont plus livré aucun indice.

Nous déplorons que les diapositives prises lors des fouilles aient été détruites dans un incendie qui n'a heureusement pas affecté une partie des notes conservées ailleurs.

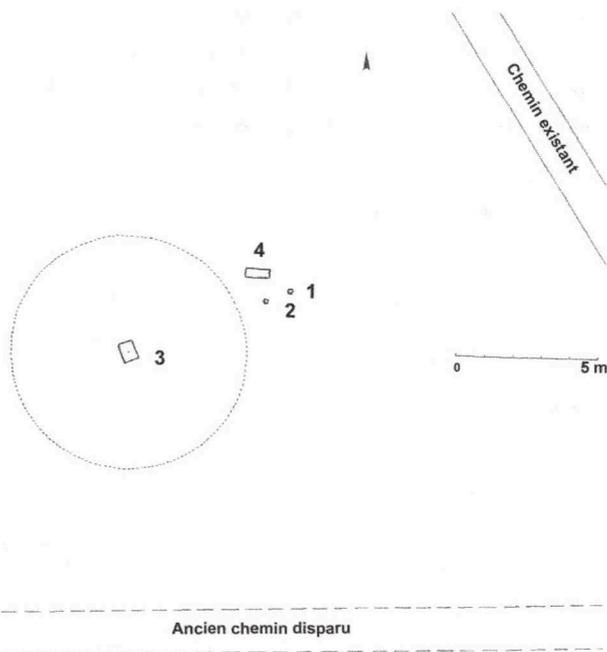


Figure 4. Plan de la partie fouillée de la nécropole.

Tombe 1

Tombe partiellement détruite par la charrue qui avait ramené à la surface quelques esquilles d'os crématisés¹ contenues dans une pellicule de limon noir. La fosse proprement dite était conservée sur une aire circulaire en cuvette de 40 cm de diamètre et de 10 cm de profondeur. Le comblement limoneux, dans lequel étaient dispersés des tessons de poteries, contenait des restes du bûcher (cendres, charbon de bois et os crématisés¹).

1. Cinq tessons d'un petit mortier en fine pâte blanche de Rhénanie à lèvres verticales marquée par un sillon au sommet de type Tongeren 336 (2^e s.). D. M : 185 mm.

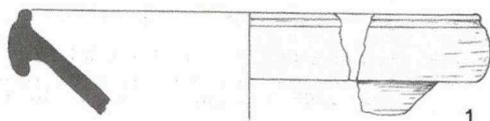


Figure 5. Mobilier de la tombe 1. Echelle : 1/3.

Photographiés, non dessinés :

1. Cinq fragments du bord arrondi, très légèrement rentrant et du fond d'une assiette en céramique engobée de Cologne (engobe orange clair dont il ne subsiste que quelques points) de type Tongeren 151 (milieu du 2^e s.) ou Niederbieder 40.
2. Trois fragments dont un fond (D. F : \pm 45 mm) d'un pot à profil indéterminé en céramique sombre de Tongres (fin du 1^{er} s.).
- 3 et 5. Fragments d'une bouilloire (1 tesson du bord, une grande anse bilobée (l : 29 mm, ép. : 10 mm) et 12 tessons de la panse) en céramique commune fumée de type Tongeren 366-368 (2^e s.). Production de Tongres.
4. Sept tessons dont un fond (D. F : \pm 40 mm) de vase indéterminé en céramique commune claire, orange.

Tous ces tessons non brûlés proviennent d'offrandes secondaires détruites.

Les ossements humains crématisés¹

Les restes humains provenant de cette sépulture consistent en trois fragments (le plus long mesurant 18,77 mm) et sept esquilles osseuses, pour une masse totale de 2,66 g (tabl. 1). Tous ces vestiges sont blancs, indiquant une combustion totale de l'individu. Les fragments correspondent à deux fragments de voûte crânienne et à un fragment de diaphyse non identifié. En l'absence de doublet ou d'exclusion par format ou stade de maturité, le nombre minimum d'individu est égal à un. Son identité biologique reste indéterminée : ni son âge, ni son sexe ne peuvent être identifiés.

Datation de la tombe 1 : Deuxième et troisième quarts du 2^e siècle apr. J.-C.

Tombe 2

Cuvette circulaire de 30 cm de diamètre et de 7 cm de profondeur maximale sous la couche arable (30-35 cm) antérieurement touchée par les labours qui sont probablement responsables de la destruction de la céramique. Comblement limoneux peu différencié. La partie conservée du pot à cuire incliné contenait le peu d'ossements incinérés conservés. D'après ces éléments, cette tombe peut être classée parmi les tombes à urne qui sont peu répandues dans la région.

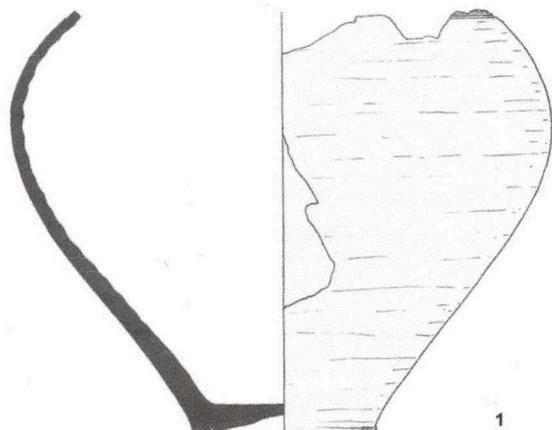


Figure 6. Mobilier de la tombe 2. Echelle : 1/3.

1. Fragment d'un grand pot à cuire de type Tongeren 472 (2^e s.) dont l'épaule est soulignée par au moins deux sillons contigus. Ouverture non conservée. Nombreuses ondulations de tournage à l'intérieur. Fond légèrement concave. Céramique rugueuse fumée produite à Tongres. Type Ton 40 (Vilvorder *et al.* 2010, p. 249, fig. 9). D. M : 210 mm à 120 mm du fond, D. F : 70 mm, H. conservée : 165 mm.

Les ossements humains crématisés¹

Le lot de 286 ossements recueillis dans l'urne représente une masse totale de 54,16 g (tabl. 1). Le plus grand mesure 34,04 mm. À l'exception de quatre fragments non identifiés de couleur grise, tous ces ossements sont blancs. Avec une masse de 28,40 g, les fragments de petite taille ne pouvant être identifiés constituent la moitié de cet ensemble. Plusieurs grandes parties anatomiques ont toutefois été reconnues : la tête osseuse (deux fragments de mandibule et un de pariétal), le thorax (un fragment de vertèbre et un second de côte) et les membres (supérieur ou inférieur, dont un

¹ Nous préférons le terme « crématisé » au terme « incinéré » car ce dernier fait plutôt référence au processus utilisé pour se débarrasser des déchets (Depierre 2014 pp. 23-29)

fragment de tête humérale ou fémorale) sont ainsi représentés (fig. 25). Leur proportion variable ne reflète cependant que la préservation du contenu de l'urne. Le nombre minimum d'individu est de un, car aucun doublet ou exclusion par format n'a été détecté. Aucun indice d'immatunité n'a été observé non plus : le défunt est *a priori* adulte ou adolescent. Sa détermination sexuelle n'est pas possible.

Datation de la tombe 2 : 2^e siècle apr. J.-C (?)

Tombe 3

Cette crémation était conservée dans un coffre en bois de 150 cm de longueur, de 120 cm de largeur et d'une hauteur de 100 cm. Les planches du coffrage, décomposées, étaient assemblées par des clous en fer. Certains d'entre eux étaient demeurés en place aux angles du coffre qui avait été déposé à une profondeur de 165 cm, dans une fosse au contour peu visible, mais semble-t-il à peine plus grande de quelques centimètres.

Le fond du coffre était tapissé d'une couche de 4 à 5 cm d'épaisseur avec les restes du bûcher comprenant des esquilles d'os incinérés, des cendres, du charbon de bois et des nodules de limon rubéfié. Cette particularité a été relevée dans 16 tombes (soit 12%) de la nécropole de Wanzoul (Destexhe 1989). Presque au centre, était déposé un tas plus dense d'ossements crématisés de 30 cm de diamètre. Les offrandes ont été déposées sur ce tapis funéraire et réparties autour du dépôt d'ossements. Il a été constaté lors de la fouille que les offrandes étaient entièrement recouvertes par une couche de fin limon sableux résultant vraisemblablement de l'infiltration du sédiment par des interstices entre les planches du couvercle avant l'effondrement de celui-ci.

Ce type de dépôt cinéraire correspond au *Brandschüttungsgrab* (tombe à ossements en urne ou en tas et rejets du bûcher dispersés dans les nécropoles rhénanes) (Rasbach 1997, pp. 18-20). C'est celui qu'on retrouve dans une majorité de tumulus de Hesbaye pour lesquels nous avons des indications précises sur le mode de conservation des restes crématisés (Massart 2015, p. 64). Les restes humains sont contenus dans un ossuaire ou sont retrouvés en tas ; les restes du bûcher sont dispersés dans la chambre funéraire ou plus souvent sur le couvercle du coffre en bois. Ce type de dépôt mixte est attesté dans le tumulus de Tirlémont « Grijpenveld » daté du dernier quart du 2^e s. (Martens 2015) ou dans le tumulus de Herstal « Al Tombe », aménagé à la même époque (Amand & Mariën 1976). La tombe 10 de la nécropole de Gors-Opleeuw, avec sa chambre funéraire en bois aménagée dans une fosse rectangulaire, doit correspondre à un petit tumulus arasé. Les restes d'une jeune femme étaient dispersés dans l'angle nord de la chambre funéraire. Les ossements d'un nouveau-né ont été retrouvés à un niveau supérieur ; ils avaient été placés sur le couvercle ou sur un niveau intermédiaire à l'intérieur de la chambre funéraire. Enfin, les restes calcinés du bûcher (charbon de bois, argile rubéfiée, tessons de poteries brûlées, clous en fer et fragments d'artefacts en alliage de cuivre) ont été déversés au-dessus du couvercle de la chambre funéraire mais aussi dans l'espace compris entre la chambre funéraire et la fosse creusée dans le sol en place (Lux & Roosens 1971, p. 24-25, fig. 17-18).

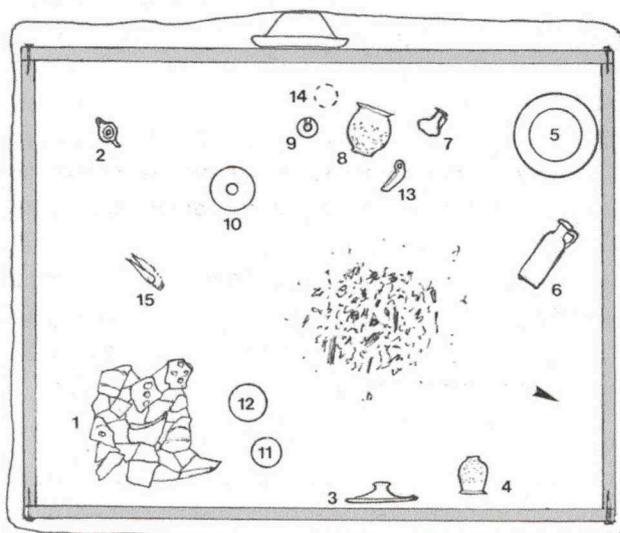
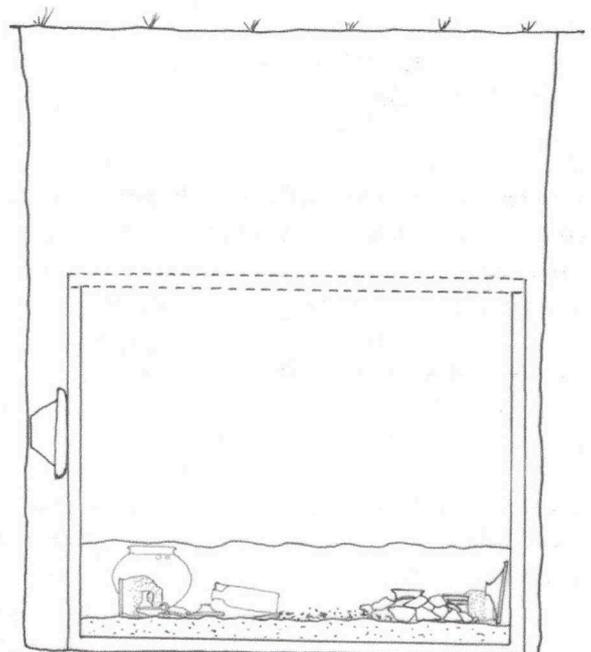


Figure 7. Plan et coupe du caveau de la tombe 3.



Dans le comblement limoneux de la tombe 3 de Lexhy, apparaissaient des traces légèrement plus sombres, horizontales ou obliques de 10 à 20 cm de largeur, dans un axe plus ou moins est-ouest, correspondant vraisemblablement aux planches effondrées du couvercle. Cela pourrait expliquer la conservation intacte de plusieurs objets, alors que les plus hauts (1 et 5) étaient brisés avec les tessons demeurés en connexion, sauf le pot doré (1) pour lequel un bris rituel est envisageable. En effet, dans le coin sud-est, ce dernier pot (1), quasiment complet, était brisé et les tessons, non en connexion, répartis sur une aire d'une trentaine de centimètres de diamètre. Un pot à cuire (5) était déposé dans le coin opposé au pot doré et contenait des os d'animaux, dont certains découpés, qui appartenaient à des pièces de viande (*voir infra*). Une lampe estampillée (2), une petite cruche en verre de teinte naturelle (9), un gobelet en verre incolore (11), un gobelet biconique en *terra nigra* (12), des forces (15) et un couvercle (10) étaient posés debout ou couchés. Un second couvercle (3) était appuyé verticalement contre la paroi est. Deux gobelets engobés à décor sablé (4 et 8), une seconde cruche en verre de teinte naturelle (7), une seconde lampe (13) et une bouteille en verre de teinte naturelle (6) étaient couchés ou fortement inclinés. Un cinquième petit récipient en verre de forme indéterminée était complètement émiétté (14). Des tessons de poteries incomplètes étaient aussi déposés sur la couche provenant du bûcher (photos A, B, C).

Au centre, du côté est du coffre, un mortier intact a été retrouvé coincé verticalement entre les parois du coffre et de la fosse. On l'a manifestement laissé tomber ainsi en dehors des autres offrandes de la chambre funéraire. Aurait-il participé à un rite après la fermeture du coffre ? C'est possible, d'autant que des faits analogues ont été observés à Ghislenghien et à Tirlémont. Pour la tombe tibérienne de Ghislenghien (F650), un balsamaire en terre cuite et des céramiques miniatures ont été retrouvées dans l'espace compris entre le coffrage de la sépulture et le creusement de la fosse (Danese *et al.* 2017, p. 92). Lors de la cérémonie, ils étaient peut-être placés au-dessus du couvercle du coffre. Les fouilles du tumulus arasé de Tirlémont « Grijpenveld » ont révélé la présence d'une statuette en terre cuite de Bacchus dans l'un des trous de poteau de la chambre funéraire ; il s'agit ici d'un enfouissement volontaire apparenté à un « dépôt de fondation » (Martens 2015, p. 238-239, fig. 2). Dans la nécropole de Wanzoul (Destexhe 1989), des poteries brisées et non brûlées ont été mélangées au comblement d'une dizaine de tombes (7%). L'hypothèse a été émise qu'elles auraient été employées comme contenant pour le transport des cendres en provenance du bûcher. En est-il de même ici ? En tous cas, il semble que la famille n'a pas souhaité associer ce mortier aux offrandes tout en témoignant de sa présence lors de la cérémonie. Malheureusement, ce mortier ainsi que le couvercle 3 conservés momentanément au domicile de J. Destexhe-Jamotte ont disparu avant l'exposition du matériel de la tombe au Musée communal d'archéologie hesbignonne à Saint-Georges-sur-Meuse.

Il ne semble pas y avoir de règle pour la répartition et la position des offrandes autour du tas d'ossements si ce n'est, peut-être, la volonté d'occuper l'espace du coffre dont la dimension est disproportionnée par rapport au nombre d'offrandes conservées. La présence de pièces en matière périssable n'ayant pas laissé de trace apparente est donc possible, sinon probable pour justifier la hauteur d'un mètre disponible à l'intérieur. Certes, le mobilier affiche une certaine qualité mais dans une structure aussi imposante, l'absence de pièces de vaisselle en terre sigillée ou en métal est étonnante, d'autant que les sigillées sont relativement fréquentes dans les tombes ordinaires bien dotées de Hesbaye dont les profondeurs et les structures sont bien plus modestes. Évidemment, les cinq vases en verre contrebalancent bien l'absence d'autres récipients.

La Hesbaye conserve encore beaucoup de tumulus (Massart 1994) dont les riches mobiliers garnissent les vitrines de plusieurs musées (MRAH, Curtius, Namur). D'innombrables autres, souvent plus petits, ont été arasés au cours des siècles car ils gênaient dans les champs cultivés. Les tombelles protohistoriques, moins hautes, ont d'ailleurs subi le même sort.

A Lexhy, aucune structure n'a été repérée à proximité du caveau. La distance le séparant des autres tombes permettait l'édification d'un tertre d'au moins 10 m de diamètre. Une telle structure, d'un diamètre inférieur à la moitié de la plupart des tumulus conservés, avait peu de chance d'échapper à l'arasement. Les dimensions du coffre funéraire sont aussi nettement plus petites que celles des chambres des tertres plus volumineux mais la profondeur d'enfouissement dépasse nettement celle des crémations ordinaires des nécropoles.

Des tombes souvent plus modestes, plates et sans coffrage interne, ont parfois été mises au jour autour de certains tumulus (Warnant-Dreye, Hodeige, Saint-Georges...) comme c'est le cas à Lexhy. En 2008, dans le cadre d'un projet de mise en valeur et de conservation des trois tumulus de Fernelmont/Seron repris sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie, une opération d'archéologie préventive a porté sur les abords du tumulus 3, le plus septentrional des trois.

Elle a permis la découverte d'un enclos maçonné autour du tumulus ainsi qu'une petite tombe à crémation du 3^e siècle dans l'espace compris entre la base du tertre et le mur de clôture (Frébutte et al. 2019, p. 66, fig.5).

Par contre, les nécropoles plus importantes contiennent rarement des structures tumulaires, à moins que celles-ci, non apparentes suite à leur arasement, se soient trouvées en dehors des zones explorées.

Bref, les caractéristiques de la structure et certaines offrandes sont des arguments pour attribuer un caractère tumulaire à la tombe de Lexhy, mais en l'absence d'un tertre ou d'une carte ancienne le mentionnant, il peut subsister un doute chez certains.

Les ossements humains crématisés

Beaucoup de charbons de bois et quelques nodules de fer brûlé dont des fragments de clous de taille moyenne avec parfois des esquilles osseuses soudées par l'oxyde étaient associés au tas d'ossements. Celui-ci a livré 169 fragments osseux (tabl. 1) dont le plus grand, un morceau de diaphyse fémorale, mesure 8,5 mm de long (11,8 mm après remontage avec un second fragment). Si l'on excepte cinq fragments qui étaient englobés dans des concrétions métalliques (fig. 8, 1-5), leur poids total s'élève à 165,49 g. Toutes les catégories anatomiques sont présentes (à l'exception des dents) avec une surreprésentation des os longs des membres inférieurs (tabl 1 et fig. 25). La majorité des ossements sont blancs. Seuls 18 (11%) appartenant au crâne, aux côtes et aux avant-bras sont de couleur grise. Les restes n'appartiendraient qu'à un seul individu parce qu'il n'y a aucun doublet et que leur taille et leur robustesse sont compatibles. L'absence de surface métaphysaire et la rugosité de certaines insertions musculaires (fig. 8, A-B) indiquent qu'il s'agirait plutôt d'un adulte. Il ne nous est pas possible d'utiliser les méthodes classiques de détermination du sexe étant donné l'état fragmentaire du matériel. Nous avons dès lors appliqué la méthode de Gejvall (1963) basée sur l'épaisseur de la corticale de la diaphyse fémorale (tabl. 2). La valeur obtenue (5,9 mm) se situe dans la zone de recouvrement des intervalles masculins et féminins et ne permet malheureusement pas de se prononcer quant au sexe de l'individu.

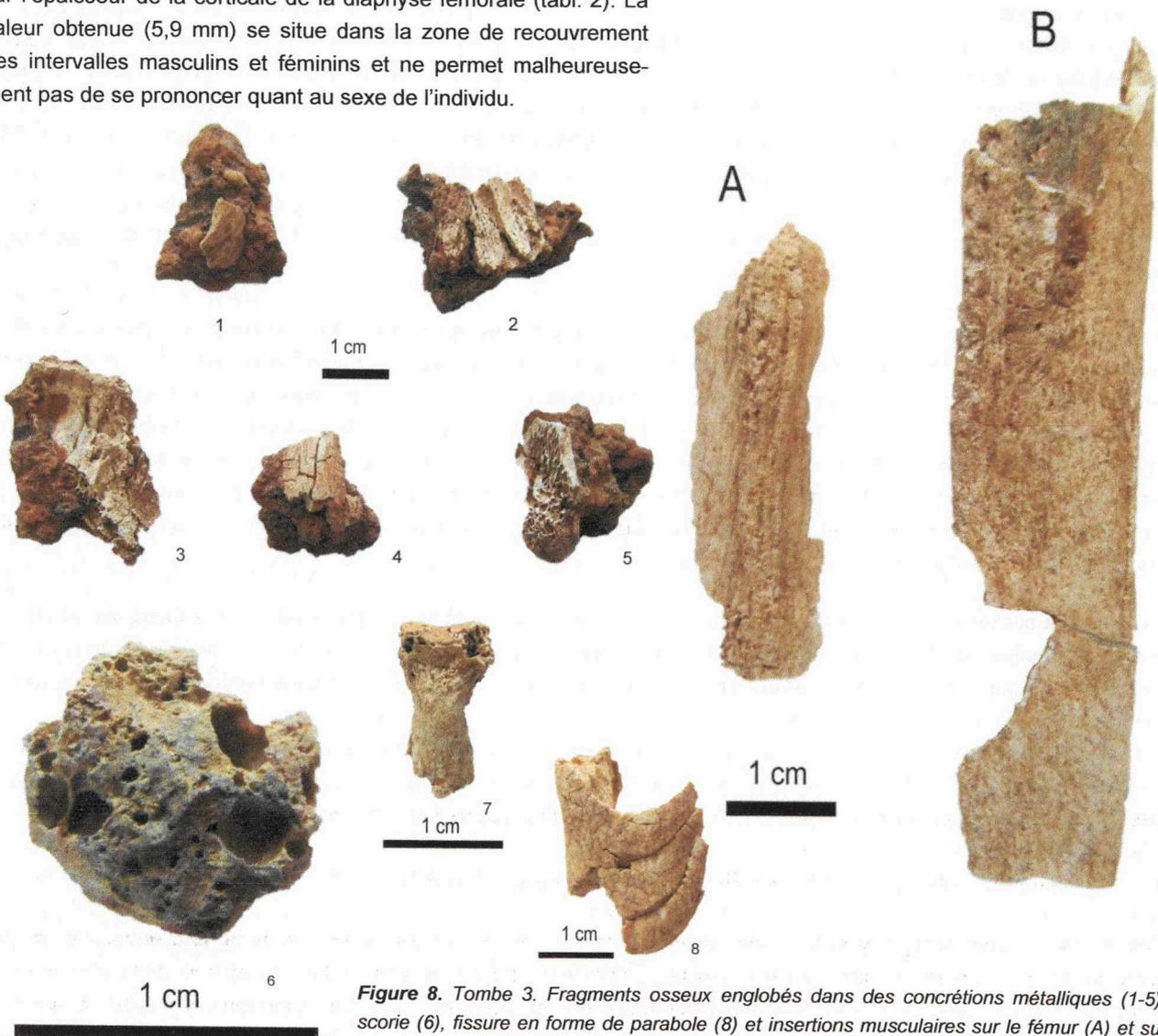


Figure 8. Tombe 3. Fragments osseux englobés dans des concrétions métalliques (1-5), scorie (6), fissure en forme de parabole (8) et insertions musculaires sur le fémur (A) et sur l'humérus (B). Photos C. Polet.

Le lot qui nous a été confié contenait également une scorie (fig. 8, 6). Elle mesure 9,13 mm de diamètre, 5,16 mm d'épaisseur et pèse 0,10 g. Il s'agit d'une masse globuleuse vacuolaire de couleur grisâtre qui résulte d'une fusion à haute température de composés siliceux contenus dans les sédiments combinés avec des substances provenant du bûcher (Henderson *et al.* 1987 ; McKinley, 2014). Nous en avons déjà observé dans les urnes funéraires de la nécropole gallo-romaine de Waudrez (Ansieau et Polet, 2003).

Les ossements d'animaux (offrandes primaires et secondaires)

Le pot à cuire 5 contenait des ossements d'animaux non brûlés (fig. 9). Ils incluent cinq portions ventrales de côtes de bœuf, débitées en tronçons calibrés d'une dizaine de centimètres de longueur, qui peuvent provenir d'un même train de côtes d'un animal adulte ou subadulte. S'y ajoutent trois restes de mouton sous la forme d'une quatrième prémolaire inférieure de lait, d'une scapula (omoplate) et d'un humérus, tous deux complets, indiquant le dépôt d'une épaule et vraisemblablement d'une mandibule. Ces éléments peuvent provenir d'un même agneau d'environ 10 mois, comme le suggère l'épiphyse (articulation) distale de l'humérus qui était en cours de soudure avec le corps de l'os au moment de son abattage (Silver 1963). De fines incisions marquent la face latérale du col de la scapula, indiquant une désarticulation de l'épaule. Des fragments d'un crâne et d'un fémur de porcelet sont également présents. Enfin, le squelette d'un jeune coq ou poule, presque adulte compte tenu de la taille des ossements et de leur porosité a également été identifié. Il inclut des éléments de la poitrine et du tronc (coracoïde, furcula, sternum, vertèbres et côtes), des ailes (scapula, humérus) et des pattes (fémur, tibiotarses). Toutes les parties du squelette sont donc représentées à l'exception de la tête et des extrémités des pattes, ce qui suggère que la carcasse en était débarrassée. Le pot à cuire 5 contenait donc diverses pièces de viande, sans qu'il soit possible de déterminer si elles ont été déposées crues ou cuites mais aucune trace de feu n'a été relevée.

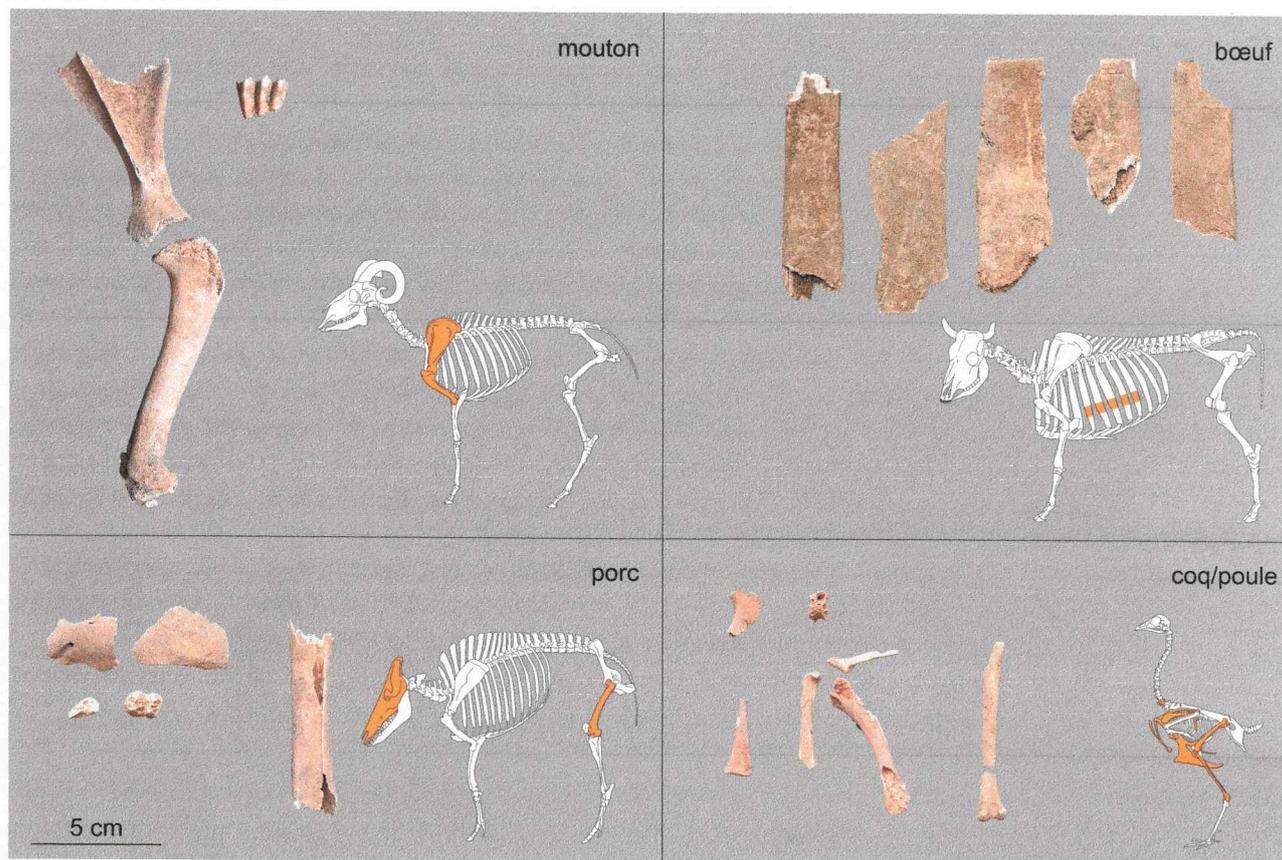


Figure 9. Ossements d'animaux provenant du pot à cuire 5 de la tombe 3. Photo et DAO Q. Goffette, d'après M. Coutureau et V. Forest. *ArcheoZoo.org*.

Par ailleurs, des restes de porcelet calcinés comprenant quatre fragments de crâne et un de mandibule, neuf de vertèbres, dont une lombaire, 28 de côtes plus ou moins complètes et un de pelvis étaient également mêlés à l'incinération. Après comparaison avec les restes de porcelet retrouvés dans le pot 5, il apparaît qu'il s'agit d'un autre individu, juvénile également mais plus âgé. Trois côtes présentent des traces de hachoir témoignant de la découpe de la carcasse. La calcination de ces restes indique qu'ils ont été déposés sur le bûcher funéraire. Leur couleur est majoritairement bleu-gris ou blanche mais parfois aussi brune, suggérant une température de combustion non uniforme, ce qui corrobore les observations faites sur les restes humains.

Le mobilier de la tombe 3

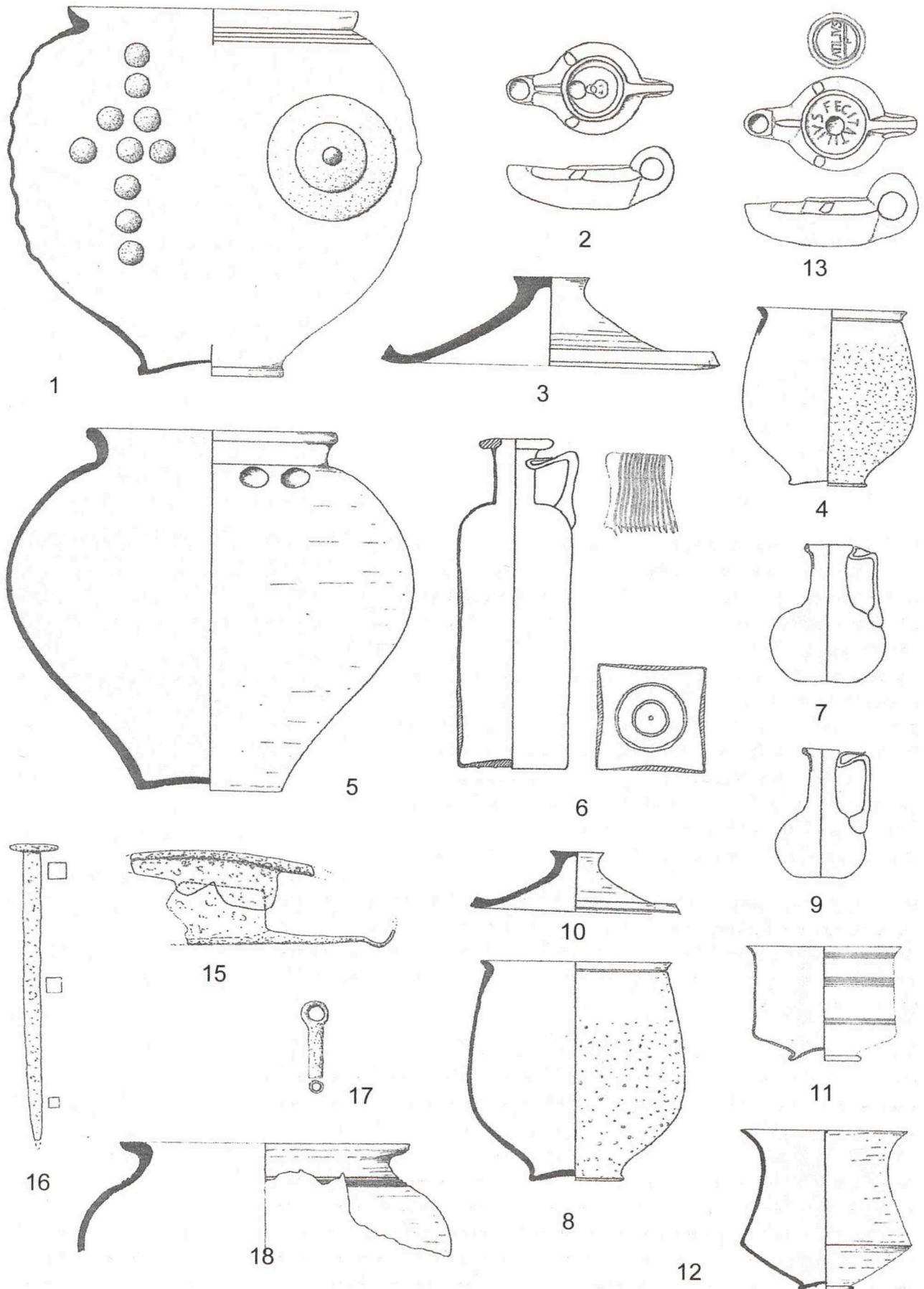


Figure 10. Mobilier de la tombe 3. Echelle : 1/3.



Figure 11. Les offrandes secondaires de la tombe 3. Photo Romain Gilles © AWaP,

Les offrandes secondaires

1. Grand pot à paroi très mince en céramique dorée au mica, complètement brisé et remonté, de type Tongeren 292/DOR2, type 22.4 (deuxième moitié et surtout dernier quart du 1^{er} – début du 2^e s.). Lèvre oblique, amincie et un peu concave à l'intérieur, soulignée par trois sillons, panse ronde et pied annulaire délimité par un sillon et fond concave. Décor constitué d'assemblage de bossettes qui alternent trois fois sur la circonférence. Un motif est composé de dix bossettes (D. : 12 mm) dessinant une pointe de lance triangulaire dirigée vers le haut. Le second motif est formé de trois bossettes concentriques dont deux plus grandes, de 67, 36 et 10 mm de diamètre imprimées ou appliquées depuis l'extérieur. Pâte savonneuse : production de Bavay-Famars. D. O : 150 mm, D. M : 208 mm, D. F : 74 mm, H : 196 mm.

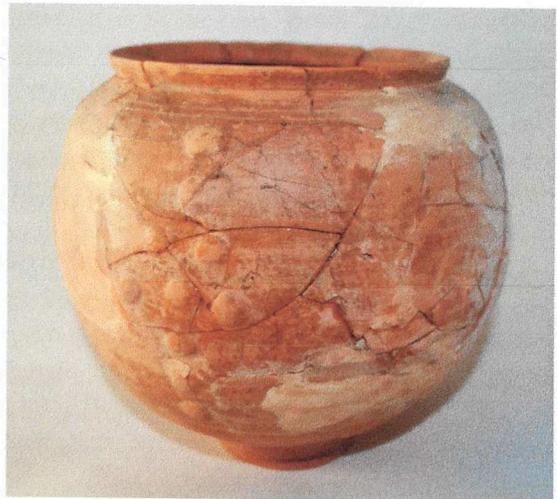


Figure 12. Tombe 3, 1. Photo G. Destexhe.

Des pots dorés décorés de bossettes et de grandes pastilles apparaissent dans plusieurs tumulus de Hesbaye datés de la transition entre le 1^{er} et le 2^e s. : Gutschoven (Vanvinckenroye 1987, fig. 5 : 8 et fig. 6 : 9), Eben-Emael/Kanne (Roosens & Lux 1970, p. 15, fig. 10 : 12 et 14) et Hannut/Blehen (Gueury & Vanderhoeven 1992, p. 221, fig. 7 : 2).

2. Lampe à huile intacte du type Loeschcke IXb (Lampe de firme ou *Firmalampe*) à réservoir tronconique et anguleux avec l'épaule inclinée qui porte deux protubérances rectangulaires proches de la limite du bec. Médaillon enfoncé bordé d'un fin bourrelet saillant, orné au centre d'un masque de théâtre de la Comédie nouvelle à large bouche ronde en relief et aux contours peu lisibles (Bémont 2001 fig. 11, G03) et dont la perforation a été décentrée vers le bec. Bec ogival rattaché au disque par un canal fermé de forme rectangulaire. Fond plat bordé d'une double moulure entourant une estampille perpendiculaire à l'axe constituée de caractères en relief mal imprimés : il s'agit d'une marque du potier EVCARPVS dont on ne distingue que les premières lettres EVCA[...]. Il s'agit probablement de la graphie



Figure 13. T 3, 2. Photo Romain Gilles © AWaP, SPW.

EVCARPI. Grande anse moulée à large perforation et à bords anguleux, attachée sur toute la largeur de l'épaule et toute la hauteur du corps du réservoir. Pâte fine, blanche à engobe brun clair à brun-gris foncé, avec des zones orangées. L : 86 mm, l : 49 mm, ép. au centre : 25 mm.

Le décor du médaillon correspond au motif D 146 de la collection de lampes antiques en terre cuite du Musée de Saint-Germain-en-Laye (Bémont & Chew 2007, p. 99). Cet ornement est attesté sur 8 lampes Loeschcke IXb, pourvues ou non de la marque du fabricant EVCARPVS, des collections de Saint-Germain-en-Laye. Il est attesté sur d'autres lampes de firme Loeschcke IXb signées EVCARPVS de la zone rhénane.

Cette lampe pourrait être originaire de Trèves mais seules des analyses chimiques pourraient confirmer cette attribution : Datation : 75-début du 2^e siècle.

3. Couvercle brisé et réparé de production identique au couvercle 10. Céramique rugueuse fumée. Empreintes de tournage apparentes sur les surfaces. D : 175 mm, D. du bulbe : 31 mm, H : 37 mm.

4. Gobelet intact de type Hees 2a ou Stuart 2 ou Höpken E20 (2^e s.), à lèvre en corniche, en pâte blanche à engobe brun gris sombre mat. Décor sablé de projections argileuses depuis le fond jusqu'à 20 mm du bord. Pied évasé et anguleux et fond concave. Production de Cologne. D. O : 78 mm, D. M : 90 mm, D. F : 39 mm, H : 94 mm.

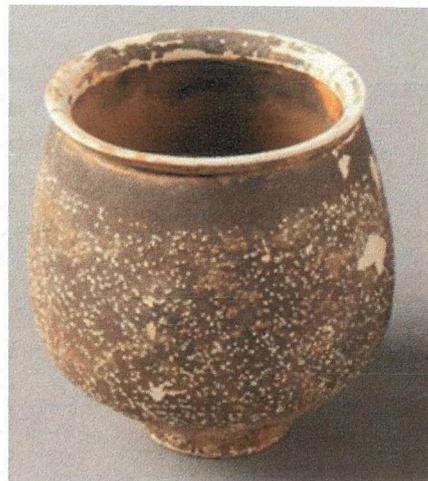


Figure 14. T. 3, 4. Photo Romain Gilles © AWaP, SPW.

5. Pot à cuire globulaire brisé, complet et réparé en céramique rugueuse sombre de type Liberchies, M2 ou Stuart 201 ou NerM1 (2^e s.). Production des ateliers de Famars. Lèvre en bourrelet, court col concave bien délimité et souligné par une paire de grosses impressions digitées (D : 14-16 mm), panse ronde et fond concave. D. O : 128 mm, D. M : 210 mm, D. F : 74 mm, H : 192 mm.

La poterie contenait des ossements d'animaux. Cette forme de pot à cuire est sans doute le modèle de récipient culinaire le plus répandu en territoire nervien entre le milieu du 1^{er} s. et le milieu du 3^e s. A Famars, les premières casseroles du type NerM1 sont produites au cours du dernier tiers du 1^{er} s. et de la première moitié du 2^e s. Sa production va y perdurer jusqu'au 3^e s. (Clotuche 2013, p. 101-105 ; Clotuche & Willems 2007, p. 281, fig. 8).

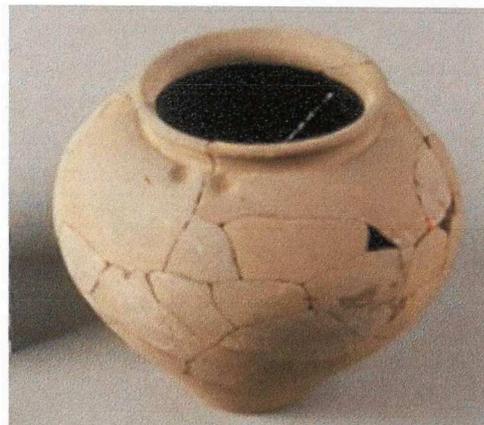


Figure 15. T. 3, 5. Photo Romain Gilles © AWaP, SPW.



6. Bouteille carrée intacte soufflée dans un moule de type Isings 50b, AR 156, Trier 119, Tongres 67-70 et Curtius 70. Forme élancée. Large lèvre au bord, goulot cylindrique, large anse ornée de douze fines côtes à l'extérieur, épaule arrondie, angles nets à peine arrondis et fond légèrement concave orné d'un point central et de deux cercles en relief (D : 17 et 35 mm). Verre bleu-vert avec de nombreuses bulles d'air. Production de Rhénanie ? H. : 179 mm, D. à la lèvre : 38 mm, l. des faces : 60 mm au sommet, 56-57 mm à la base, H. du corps : 140 mm, D. du goulot : 22 mm, H. du goulot : 35 mm.

Les bouteilles carrées (ou prismatiques) à une anse apparaissent dans les habitats et les cimetières tongres à partir de la seconde moitié du 1^{er} siècle. Les plus anciennes bouteilles carrées mises au jour dans les tumulus de Hesbaye sont les 2 bouteilles élancées et la bouteille trapue du tumulus de Braives « tombe d'Avennes » (Gueury & Vanderhoeven 1994, p. 23, fig. 8 : 2-4). Le mobilier de la chambre funéraire est daté entre 80 et 100 apr. J.-C. (Massart 2015, p. 182-183). La tombe II du monument funéraire de Vervoz, datée du dernier quart du 1^{er} s., possède aussi quatre bouteilles prismatiques (Gueury & Vanderhoeven 1990, p. 172, fig. 11, 5 et 179, fig.

Figure 16. T. 3, 6. Photo G. Destexhe. 12, 1-3).

La fabrication de ces bouteilles dans les agglomérations rhénanes est attestée par la découverte de moules à Cologne et à Bonn. Outre la tombe de Braives, les bouteilles carrées en verre teinté naturellement font partie des offrandes de plusieurs tumulus hesbignons du 2^e s. comme Helshoven, Gors-Opleeuw, Seron II, Hanret, Bois de Buis II et Penteville (Plumier 1986, p. 122-123). A Gors-Opleeuw, Riemst et Penteville, 4 bouteilles de même gabarit ont été retrouvées disposées l'une à côté de l'autre ; elles devaient être initialement placées dans une caisse en bois qui a disparu.

7. Petite cruche intacte de type Isings 14, Trier 116 (1^{er} – 2^e s.). Lèvre arrondie éversée, haut goulot nettement délimité et légèrement concave, anse coudée à section ronde accrochée sous la lèvre et se terminant par un fin filet replié illustrant bien la technique d'application utilisée par le verrier, panse aplatie et fond plat peu délimité. Verre bleu-vert soufflé à la volée contenant de nombreuses bulles d'air. D. à la lèvre : 26 mm, D. M : 59 mm, H : 73 mm.

Ce modèle de cruche à panse globulaire est surtout daté du 1^{er} s. apr. J.-C. (Fünfschilling 2015, p. 433-434). Il correspond à la forme 62b de la verrerie de la nécropole de la Luxemburger Straße à Cologne (Von Boeselager, 2012, p. 218-221). Dans ce cimetière, elle se manifeste dans des contextes datés du 2^e au 4^e siècle.

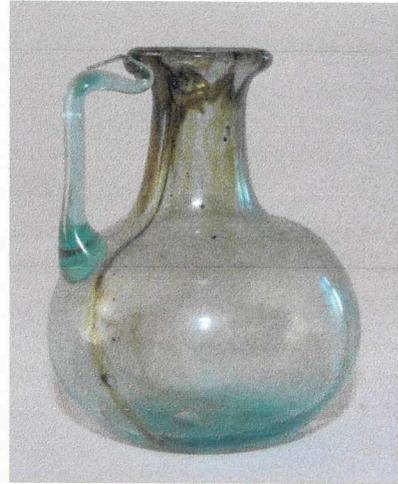
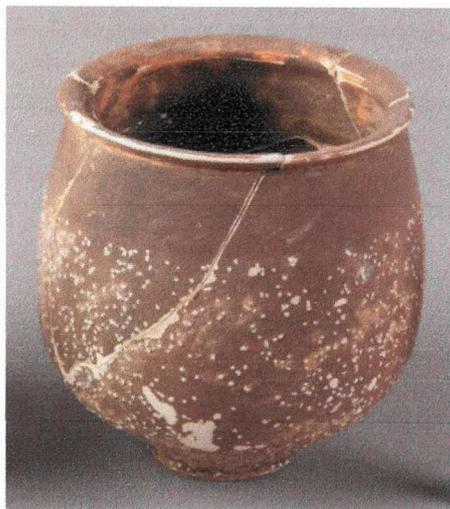


Figure 17. T. 3, 7. Photo G. Destexhe.



8. Grand gobelet de type Hees 2a ou Stuart 2 ou Höpken 20 (2^e s), brisé et réparé dont il manque un tesson. Lèvre en corniche. Pâte blanche engobée de teinte brun-gris mate et sablée par projections argileuses depuis le fond jusqu'à 30 mm du bord. Pied évasé et anguleux et fond concave. D. O : 98 mm, D. M : 112 mm, D. F : 47 mm, H. : 116 mm.

Les gobelets engobés de Cologne Hees 2a apparaissent en Gaule du Nord à partir des années 90/100 apr. J.-C. (Höpken 2005, p. 78). Il est absent du mobilier de la chambre funéraire principale des plus anciens tumulus hesbignons (Berlingen, Blehen, Braives, Eben-Emael et Gutschoven) érigés entre 70 et 110/120 apr. J.-C. Il apparaît dans les tumulus de la première moitié et du milieu du 2^e siècle comme Bois de Buis I (3 x) (Plumier 1986, p. 65, fig. 35 : 7-9), Seron II (1 x) (Plumier 1986, p. 27, fig. 11 : 13), Gors-Opleeuw (2 x), Helshoven-tombe 1 (1 x) et Riemst (2 x). Le décor sablé est le plus fréquent ; près de 50% des gobelets engobés des ateliers de Cologne portent ce décor (Höpken 2005, p. 77).

Figure 18. T. 3, 8. Photo Romain Gilles © AWaP, SPW.

9. Petite cruche intacte de type Isings 14, Trier 116 (1^{er} – 2^e s.). Verre bleu-vert soufflé à la volée. Lèvre arrondie éversée, étroit et haut goulot quasi cylindrique bien délimité de la panse légèrement aplatie et fond plat peu délimité. Anse coudée à section ronde se terminant par un filet replié. La physionomie de cette 'burette', la conception et la technique d'attache de l'anse sont tellement proches de l'exemplaire 7 qu'on serait enclin à attribuer les deux pièces au même artisan verrier. D. à la lèvre : 20 mm, D. M : 47 mm, H. : 69 mm.

Figure 19. T. 3, 9. Photo G. Destexhe.

10. Petit couvercle brisé et réparé dont il manque trois tessons, à lèvre à section triangulaire en céramique rugueuse fumée à noyau orange, gris-brun sur les surfaces. Production de Tongres. D. : 108 mm, D. du bulbe ; 27 mm, H. : 30 mm.

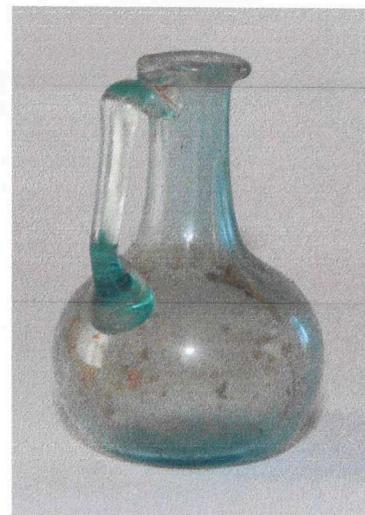




Figure 20. T. 3. 11. Photo G. Destexhe.

11. Gobelet intact en verre soufflé incolore, et à lèvre évasée coupée et polie. Paroi cylindrique, à carène basse, pied annulaire et fond concave de type IN 36 du répertoire de la verrerie incolore en Gaule (fin 1^{er} s. – début/milieu 2^e s.). Panse ornée de trois groupes de fins sillons concentriques (2, 3, 2) gravés à froid. Pied annulaire replié. D. O : 80 mm, D. F : 37 mm, H. : 61 mm.

Cette forme ne possède pas de correspondant dans les typologies traditionnelles. Elle est spécifique à l'artisanat de la verrerie incolore qui se développe en Gaule à partir du dernier quart du 1^{er} s. apr. J.-C. Ces gobelets ont une hauteur comprise entre 60 et 70 mm et un diamètre d'ouverture de 70 à 100 mm. Ils ont été fabriqués dans des ateliers de la moitié occidentale de l'Empire et sont présents en Grande-Bretagne, en Italie et dans toute la Gaule, y compris dans les provinces germaniques (Foy & al. 2018, p. 45). Deux gobelets incolores du type IN 36 font

partie du mobilier funéraire du dépôt I du tumulus arasé de Helshoven, Hoepertingen, daté du deuxième quart du 2^e s. au milieu du 2^e s. (Roosens & Lux 1974, p. 14, fig. 8 : 22-23).

12. Gobelet biconique en *terra nigra* brisé, partiellement décomposé et réparé sommairement, à paroi amincie en coquille d'œuf de type Deru P56 (1^{er} s – deuxième quart du 2^e s). Bord arrondi, haut col très concave, carène basse, pied annulaire et fond concave. Pâte brun foncé et surface noire. Peut-être production du nord-est de la France. D. O : 87 mm, D. M : 88 mm, D. F : 28 mm, H. : 85 mm.

Un pot Deru P56 est présent dans la fosse III du tumulus de Helshoven, Hoepertingen (Roosens & Lux 1974, p. 31, fig. 19 : 5). Cette forme figure parmi les offrandes d'autres tumulus de Hesbaye : Hannut/Blehen (90/100-110/120 apr. J.-C.) (Gueury & Vanderhoeven 1992, p. 221, fig. 7 : 1), Eben-Emael (90-110/120 apr. J.-C.) (Roosens & Lux 1970, p. 16, fig. 11 : 17) et le tertre I de Perwez/Bois de Buis (120-150 apr. J.-C.) (Plumier 1986, p. 65, fig. 35 : 6).

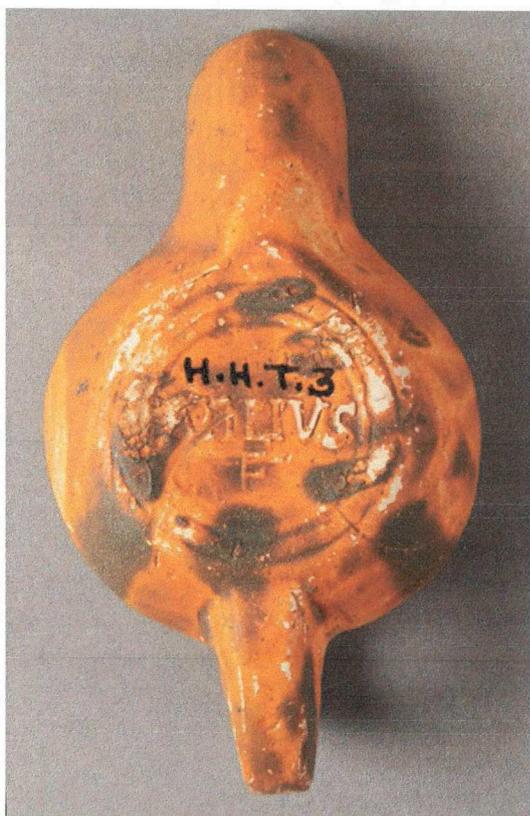


Figure 21. T. 3, 13. Photos Romain Gilles © AWaP, SPW.

13. Lampe à huile intacte du type Loeschcke IXb (Lampe de firme ou *Fimlampe*) à réservoir tronconique et anguleux avec l'épaule inclinée qui porte deux protubérances rectangulaires proches de la limite du bec. Médaillon enfoncé bordé d'un fin bourrelet saillant. Autour de la perforation centrale, marque ATILIVS FECIT (ou ATILLVS FECIT) en caractères étroits en léger relief. Pâte blanche et engobe brun sombre à orange. Au revers du fond, seconde marque, sur deux lignes et en caractères plus épais en relief, quasi perpendiculaire à l'axe de la lampe : ATILIVS/F. Anse perforée. D'un point de vue technologique et typologique, cette lampe est très proche de celle signée EVCARPI ; les deux objets proviennent vraisemblablement du même atelier. Double moulure autour du fond. L : 90 mm, l : 50 mm, ép. au centre : 25 mm.

Le fabricant ATTILLVS (ou ATTILLIVS), dont on possède plusieurs marques différentes, aurait son atelier à Trèves. Son activité est datée entre le dernier quart du 1^{er} s. et le premier quart du 2^e s. (Bémont & Chew 2007, p. 403). Cependant, la pâte blanche de la lampe de Lexhy rappelle davantage les lampes fabriquées à Cologne.

14. Récipient en verre incolore, peut-être moulé, complètement cristallisé et effondré empêchant d'imaginer la forme (assiette ou verre à boire ?). Les tessons les plus importants qui ne comprennent aucune partie du bord ou du fond sont photographiés sur le CD.

15. Paire de petites forces de toilette, fragmentaires et incomplètes. Bords des lames arrondis se prolongeant par des tiges rondes qui s'aplatissent (l : 9 mm, ép. : 1 mm) pour former le ressort. l. max. des lames : 30 mm. L. totale estimée : ± 150 mm.

16. Grand clou en fer (L : 160 mm) à tige carrée (5 à 10 mm de côté) et à tête ronde et plate (D : 20 mm) avec des empreintes de fibres de bois dans la corrosion.

Un second exemplaire identique est fragmentaire. Ces clous pourraient provenir de bois de récupération utilisés pour le bûcher.

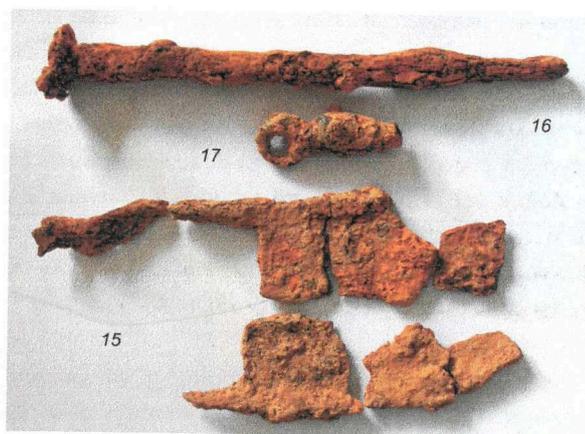


Figure 22. Objets en fer (15-17). Photo G. Destexhe.

17. Fiche en fer incomplète à tige creuse circulaire (D : 8 mm) et à tête en anneau à section arrondie (D : 14 mm).

18. Fragment d'un pot à cuire de type Tongeren 472 (2^e s.) à large lèvre plate évasée, à court col tronconique orné de trois sillons superposés et à épaule ronde. Céramique rugueuse fumée de Tongres. Il s'agit du type To 40 de la céramique de Tongres (Vilvorder et al. 2010, p. 249, fig. 9 : 40). D. à la lèvre : 150 mm, D. M : 193 mm.

Photographiés mais non dessinés.

Les tessons A et B, non brûlés, reposaient sur la couche du fond et sont à classer parmi les offrandes secondaires.

A. Vingt et un tessons d'un gobelet en *terra nigra* à paroi amincie de type coquille d'œuf de type Tongeren 94-65 ou Deru P56 (premier quart du 1^{er} – deuxième quart du 2^e s.). Production du nord-ouest de la France.

B. Deux fragments de panse et de fond d'un plat à cuire en céramique rugueuse sombre de Tongres.

Clous : La quantité de clous oxydés, tous à section carrée, provenant essentiellement du coffre en bois est importante : 2125 g. La plupart présentent des fibres de bois piégées dans l'oxyde qui les entoure. Les clous sont majoritairement brisés, ce qui laisse planer un doute sur leur longueur d'origine, voire sur leur nombre qui a été déterminé en décomptant les têtes.

- 14 clous devaient être proches de 100 mm de longueur, 16 de 70 mm, 12 entre 50 et 60 mm, 34 de ± 50 mm, 27 de ± 40 mm, 12 de ± 30 mm et 8 de ± 25 mm.

- Des petits clous associés aux restes du bûcher semblent provenir de chaussures.

- Deux tiges sans tête sont arquées.

Datation de la tombe 3 : 90 – 130/140.

Tombe 4

Fosse rectangulaire orientée quasi est-ouest, à contour peu différencié et peu régulier de 210 cm de longueur, de 95 cm de largeur et de 45 cm de profondeur sous la couche arable. Elle contenait un cercueil en bois délimité par une très légère coloration du limon jaune de comblement et du sol en place, ainsi que par la présence d'une vingtaine de clous en fer aux angles et sur les flancs. L : 180 cm, l : 70 cm, H : environ 40 cm. Du squelette, il restait peu de chose mais suffisamment pour attester le chevet à l'est. Les os étaient complètement décomposés mais les empreintes des principaux sous forme de coloration plus sombre et de limon plus 'poreux' indiquaient une position allongée symétrique et les avant-bras posés sur les cuisses, c'est-à-dire en décubitus dorsal. Seul l'émail des dents était partiellement préservé dont deux couronnes d'émail complètes de molaires. Selon les empreintes relevées, la taille du défunt devait être d'environ 165 cm.

Aucun attribut vestimentaire et aucun mobilier n'était présent dans cette inhumation non datée avec certitude mais qui pourrait être attribuée à l'Antiquité tardive par comparaison avec les inhumations de la nécropole de Fexhe-le-Haut-Clocher distante de 4 km (Destexhe 2012 fig. 232). Cependant, on ne peut pas exclure non plus l'hypothèse d'une inhumation du Haut-Empire. Plusieurs tombes à inhumation sont attestées à travers la cité des Tongres au cours des 2^e et 3^e s. (Van Ossel 1992). Citons celles des agglomérations de Tirlemont et de Tongres ou celles des sites ruraux d'Eben-Emael ou de Donk. Le défunt est le plus souvent inhumé à l'intérieur d'un cercueil assemblé à l'aide de planches clouées. Dans la nécropole du sud-ouest de Tongres, plusieurs tombes à inhumation du Haut-Empire sont dépourvues de mobilier à l'instar de la tombe 4 de Lexhy (Van Ossel 1992 p. 211).

Clous : Sur base des têtes de 19 mm de diamètre, on a dénombré 12 exemplaires de 60-70 mm de longueur mais selon les fragments, ils étaient vraisemblablement une vingtaine. Un plus petit, incomplet, avait une tête de 8 mm de diamètre.

Cette vingtaine de clous d'assemblage est bien inférieure aux 120 clous fixant les planches du coffre de la tombe 3.

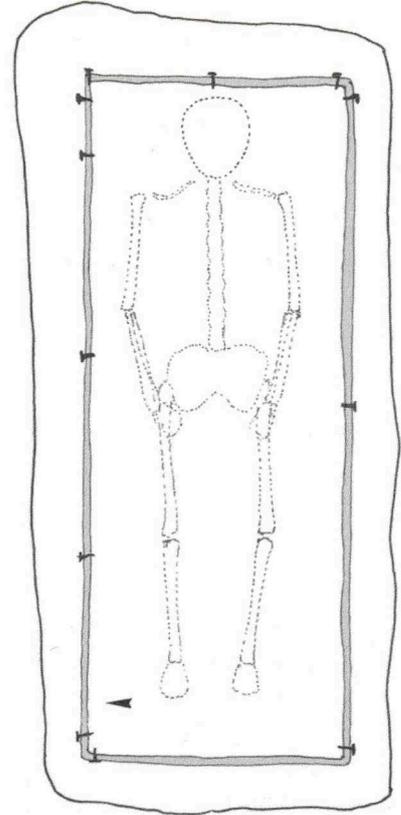
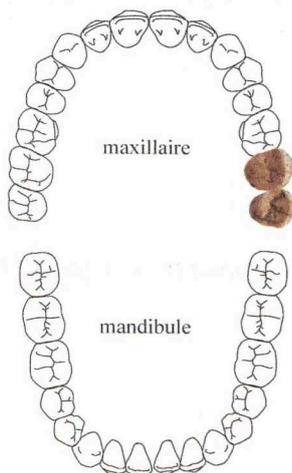


Figure 23. Plan de la tombe 4.



Le squelette

L'individu de la tombe 4 est réduit à deux restes dentaires dont seule la couronne subsiste. Il s'agit des deuxième et troisième molaires supérieures gauches (fig. 24). Sur la base de leur usure qui correspond au stade 2 de Brothwell (1981), on peut estimer que l'individu était un jeune adulte (17 à 25 ans).

Figure 24. Tombe 4. Positionnement de l'émail des dents. Infographie A-M. Wittek.

Synthèse

1. Etudes anthropologiques

1.1. Les tombes à crémation

Si l'on se réfère au classement de Bura (2001) basé sur la représentation pondérale de sujets crématisés adultes en Gaule Belgique (fig. 26), les tombes 1, 2 et 3 se situent dans la catégorie des individus très peu représentés. Ce faible poids déjà observé dans de nombreux autres sites funéraires d'époque romaine (Polet, 2014), indique que seule une

petite partie (10 % ou moins¹) du défunt ait été transférée dans la tombe mais, dans ce cas-ci, des phénomènes d'érosion liés aux labours sont également à prendre en compte. Les restes se composent principalement des os du crâne et des membres qui sont présents dans des proportions voisines de celles des squelettes de référence voire supérieures. Les os fragiles comme les vertèbres, les côtes et les ceintures se sont probablement en partie pulvérisés pendant la crémation. L'absence de dents² et la sous-représentation des os de petites dimensions ne résultent pas d'une difficulté d'identification car ces pièces se fragmentent moins (fig. 8, 7) que celles de grande taille comme le crâne et le fémur (Mays, 1998 : 209 et 214). Elles seraient donc tout simplement peu ou pas présentes dans notre matériel.

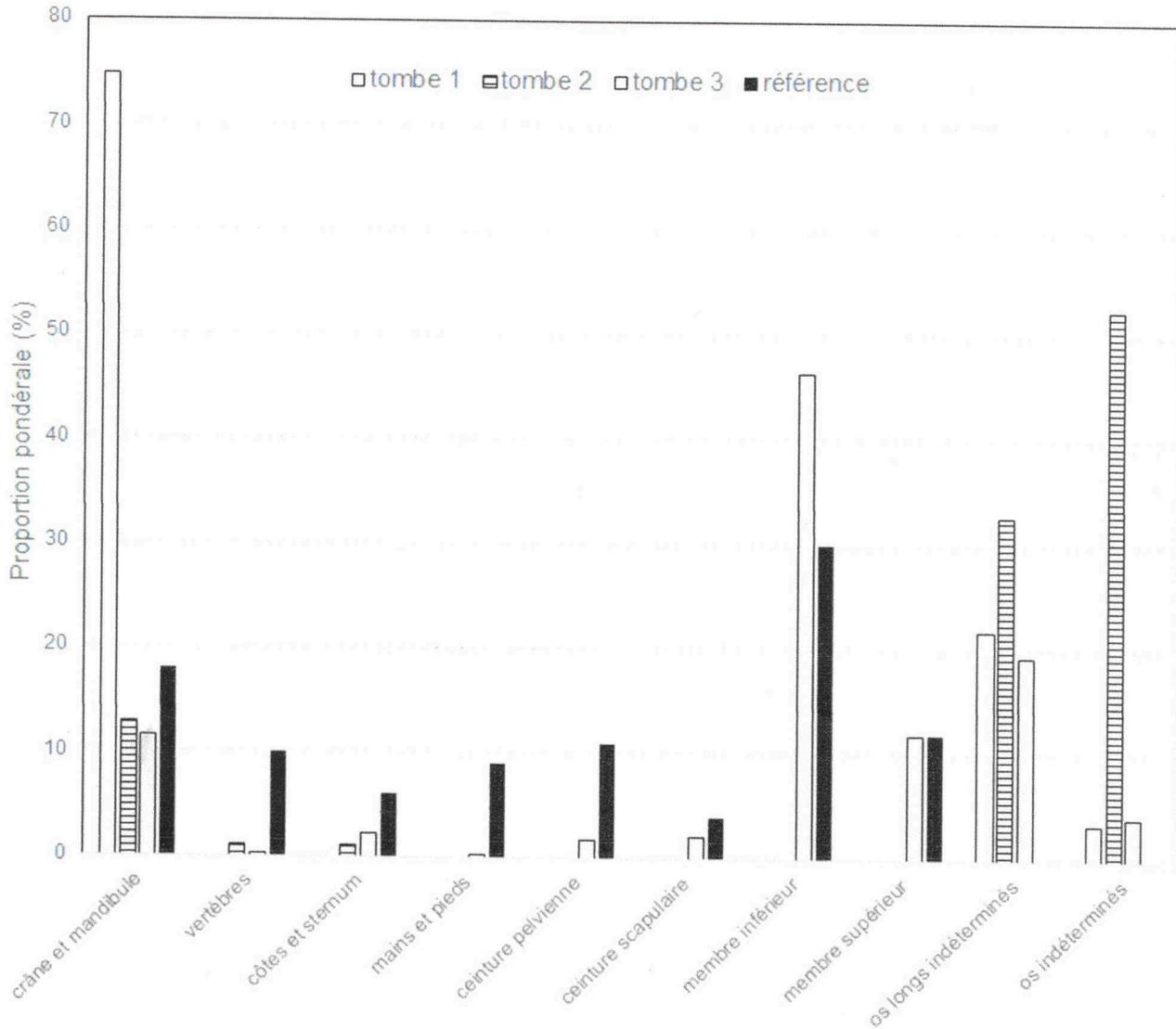


Figure 25. Proportion pondérale des tombes 1, 2 et 3 de Lexhy comparée à celle d'un échantillon de référence (moyenne de 11 squelettes complet non crématisés de Schoten).

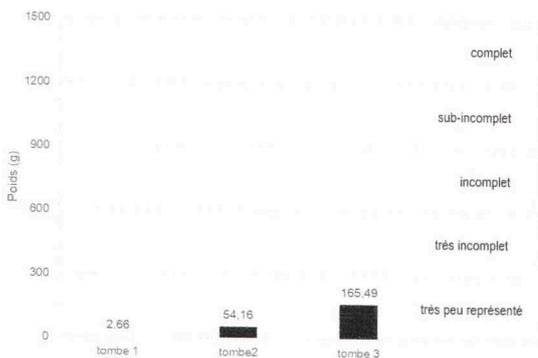


Figure 26. Poids des restes crématisés de Lexhy selon la classification pondérale de Bura (2001): 0-300g = individu très peu représenté.

² McKinley (1993) a relevé un poids moyen de 1,6 kg dans les crématoriums modernes (fragments de plus de 2 mm).

³ L'émail des dents permanentes se fragmente en de multiples éclats lorsque les températures dépassent 500°C (Beach et al., 2008) mais le reste de la dent (la racine et la partie interne de la couronne) résiste généralement bien aux traitements thermiques.

Catégorie anatomique	Tombe 1			Tombe 2			Tombe 3			Référence
	N	Poids (g)	%	N	Poids (g)	%	N	Poids (g)	%	%
crâne et mandibule				6	6,91	12,76	29	26,19	11,48	18
vertèbres				1	0,55	1,02	2	0,50	0,22	10
côtes et sternum	2	1,99	74,81				16	5,08	2,23	6
mains et pieds				1	0,56	1,03	3	0,52	0,23	9
coxaux et sacrum							4	3,95	2,39	11
scapulas							1	2,07	0,91	3
clavicules							1	2,47	1,08	1
tibias							4	12,57	5,51	11
fémurs (et patellas)							10	44,20	19,37	17
fibulas							1	3,53	1,55	2
membre inférieur							10	16,47	9,95	
humérus							5	6,97	30,54	7
radius et ulnas							4	4,01	1,76	5
membre supérieur							8	8,66	5,23	
os longs indéterminés	1	0,58	21,81	15	17,74	32,76	20	19,09	11,54	
os indéterminés	7	0,09	3,38	263	28,4	52,44	46	9,21	4,04	
os dans concrétion							5			
total	10	2,66		286	54,16		169	165,49		

Tableau 1 : Nombre de fragments, poids et proportion pondérale pour les tombes 1, 2 et 3 de Lexhy et une collection de référence [moyennes calculées sur 11 squelettes adultes complets non-crématisés provenant de la collection de Schoten (XIX^e - XX^e s., Belgique, Orban et al., 2011)].

		épaisseur corticale diaphyse fémorale		
		n	moyenne (mm)	écart-type (mm)
Stockholm	hommes	47	6,7	1,6
Stockholm	femmes	41	5,3	1,1
Lexhy	tombe 3		5,9	

Tableau 2 : Épaisseur de la corticale de la diaphyse fémorale chez l'individu de la tombe 3 comparée à celle d'un échantillon d'hommes et d'un échantillon de femmes provenant d'un crématorium moderne suédois (Gejvall, 1963).

Les os des trois tombes sont majoritairement blancs (fig. 8, 1-5, 7-8, A-B). Si l'on se réfère aux échelles de Wahl (1981) et de Susini (1988), cette couleur correspond à une température de crémation supérieure à 700°C et une durée minimale d'exposition à la chaleur d'1h30 (Hummel et al., 1988). La présence d'une scorie indique que des températures de 1000 à 1100°C ont été atteintes (Hummel et al., 1988). Par ailleurs, Grévin (2005) mentionne que les fissures en forme de parabole (fig. 8, 8) apparaissent lorsque l'os atteint au moins 800°C et Despierre (2009) précise qu'elles sont provoquées par des chocs thermiques (l'os passant rapidement de plus de 800° à 20°C). Certains os présentent toutefois une coloration grise et auraient été brûlés à une température de l'ordre de 550°C. Ce phénomène d'exposition différenciée à la chaleur peut s'expliquer par la position du corps sur le bûcher et les mouvements qu'il y subit : effondrement de la structure, rétractation des membres, etc. (Grévin, 2005, 2007 ; Barrand et Ancel, 2009, p. 28).

1.2. La tombe à inhumation

La tombe 4 qui renfermait une inhumation est encore moins bien conservée que les crémations des tombes 1, 2 et 3. L'acidité des sols limoneux de Hesbaye est très probablement à l'origine de la mauvaise préservation de ces restes osseux comme en témoignent les nombreux autres sites où les vestiges humains sont souvent réduits à des silhouettes et/ou des restes dentaires [par exemple, la sépulture néolithique de Darion-Colia à Hologne-sur-Geer (Jadin et al., 1989), ainsi que les cimetières mérovingiens de Grez-Doiceau (Vrielynck, 2007), d'Oudoumont (Destexhe 2000) et Verlaine 'Jointy' (Destexhe 2003)].

2. Les offrandes animales

Bien que la présence de restes fauniques dans des tumulus ait été fréquemment mentionnée, peu d'études détaillées ont été publiées (Massart 2015). Elles concernent uniquement la cité des Tongres. Le tumulus de Glimes (2^e s. apr. J.-C.) a livré des fragments d'une vertèbre lombaire et de sacrum de porc calcinés (Pigière et Polet 2009). Celui de Gutschoven (70-90 apr. J.-C.) contenait les restes d'au moins trois poulets, une tête de porcelet et deux doubles côtelettes de porc, chaque pièce de viande étant dans une assiette en sigillée distincte. S'y ajoutaient les restes d'au moins deux poulets, d'un lièvre ou d'un lapin, d'un humérus de porc et d'un ossement de patte (carpe) de chèvre ou de mouton, qui étaient brûlés et mêlés à l'amas cendreuse (Vanvinckenroye 1987). Sur le couvercle de la grande chambre funéraire du tumulus de Tienen-*Grijpenveld* (seconde moitié du 2^e s. apr. J.-C.) étaient disposés les squelettes d'un cheval, de quatre chiens et d'au moins quatre fœtus de chiens. Dans le caveau lui-même se trouvaient des restes d'animaux non brûlés, incluant un verrat adulte et au moins deux porcelets, quatre caprinés dont deux juvéniles, un subadulte et un adulte, des oiseaux domestiques et sauvages, un chevreuil, un lièvre et des ossements de bœuf. Ces restes fauniques se trouvaient éparpillés parmi les fragments de vaisselle céramique (Martens et al. 2003, Martens 2015).

L'association au sein du tumulus de Lexhy de restes fauniques crématisés et non crématisés observée au sein du tumulus de Lexhy est fréquente en Gaule. Certaines pièces de viande étaient placées sur le bûcher tandis que d'autres étaient déposées directement dans la tombe, placées dans des récipients ou non (Lepetz 1993, Massart 2015). A Lexhy, le pot à cuire 5 rassemblait des pièces de viande de quatre espèces animales différentes incluant des côtes de bœuf, une épaule (et une mandibule ?) d'agneau, la tête et une portion de jambon d'un jeune porc ainsi qu'un jeune coq ou poule quasiment complet. Si l'association de différentes pièces de viande au sein d'une même tombe n'est pas exceptionnelle, le fait que quatre espèces différentes soient représentées dans ce pot, y compris des espèces plus rarement déposées dans des récipients comme le bœuf ou les caprinés (Massart 2015) témoigne d'une certaine richesse. En revanche, porc et poulet sont nettement plus fréquents et dominent les dépôts funéraires en Gaule du Nord durant la majeure partie de l'époque romaine (Lepetz 1996). Les pièces de viande de porc retrouvées dans le pot 5, à savoir la tête et une portion de jambon, sont les parties préférentiellement déposées dans les tombes, alors que les côtes et vertèbres sont plus rares (Lepetz 1993).

3. Composition des offrandes céramiques et verrières déposées dans la chambre funéraire de la tombe 3

À l'instar des offrandes mises au jour dans le caveau de plusieurs tumulus de Hesbaye (Blehen, Braives, Eben-Emael-Kanne, Gutschoven, etc.), le mobilier de la tombe 3 symbolise le luxe du banquet pris lors des funérailles du défunt. L'existence de ce banquet est confirmée par l'identification des restes d'un jeune porc mêlés aux restes du défunt ; il s'agit de la part réservée au mort et qui était placée en offrande sur le bûcher. On retrouve aussi des offrandes à caractère apotropaïque comme les lampes à huile. Le message est évident : les lampes illustrent la lumière éternelle ou *lux perpetua*, celle qui guide le défunt à travers les ténèbres de la mort pour se rendre aux Enfers. Des lampes étaient utilisées lors des funérailles pour symboliser le passage des défunts dans le séjour des morts. Même si les funérailles ne se déroulent pas la nuit, les lampes rappellent que la cérémonie funèbre s'oppose au jour qui est l'espace de la vie quotidienne. Les lampes sont là pour souligner « l'altérité du mort, désormais exclu de la société réelle » (Galliègues 2009, p. 36 et 41).

3.1. Les lampes de firme ou *Firmalampen*

La présence de lampes signées mérite toute notre attention. Les deux lampes relèvent du même type Loeschcke IXb avec anneau d'épaule saillant autour du médaillon et fermé par rapport au bec. Ce dernier est parcouru par un canal étroit, clos aux deux extrémités. La production des lampes de firme Loeschcke IX débute en Italie du Nord vers le milieu du 1^{er} siècle apr. J.-C. Des ateliers sont actifs dans la région de Modène. Les productions italiennes de *Firmalampen* Loeschcke IX se caractérisent par une pâte rouge, une surface non engobée et, en général, l'absence d'une anse (Bémont & Chew 2007, p. 172 ; Goethert 1997, p. 108-111 ; Auer & Sitz 2014). Des filiales vont s'implanter au-delà des Alpes dès le dernier tiers du 1^{er} siècle, notamment à Lyon et en Suisse, dans le Centre de la Gaule (Lezoux), à Trèves et dans la vallée du Rhin (Cologne, Xanten). Si la production de lampes de firme s'interrompt en Italie du Nord au 2^e siècle, elle se prolonge au 3^e siècle dans les provinces gauloises et germaniques. Les noms des fabricants actifs dans la région de Modène (Atimetus, Communis, Strobilus) vont se retrouver dans les filiales gauloises et germaniques. C'est aussi le cas du producteur EVCARPVS dont Trèves semble avoir été le principal centre producteur dans le nord de la Gaule (Auer & Sitz 2014 ; Bémont & Chew 2007).

Le nom Eucarpus est la latinisation du grec Εύκαρπος qu'on pourrait traduire par « le fructueux », « celui qui porte du fruit ». Ce nom est attesté dans de nombreuses inscriptions italiennes des deux premiers siècles de notre ère. En revanche, dans les provinces du nord-ouest de l'Empire, ce nom n'apparaît que sur les *Firmalampen* du type Loeschcke IXb (Auer & Sitz 2014). Les lampes signées EVCARPVS ont connu une large diffusion dans le monde romain, elles sont attestées de la Grande-Bretagne aux Balkans, avec des concentrations importantes de trouvailles dans les provinces germaniques, la Suisse et l'Italie du Nord (Auer & Sitz 2014, p. 90, fig. 3). Les premières lampes signées EVCARPVS sont originaires de la région de Modène, en Italie du Nord (groupe A/B établi par S. Loeschcke sur base des lampes du camp militaire de *Vindonissa/Windisch*, en Suisse). Des filiales d'EVCARPVS sont apparues en Gaule à la fin du 1^{er} s. : à Lyon et dans la vallée du Rhône (groupe C) et à Trèves (groupe D) (Goethert 1997 ; Auer & Sitz 2014). Les analyses chimiques réalisées sur les lampes signées EVCARPVS en Gaule septentrionale montrent que celles-ci se rangent en majorité dans le groupe D, celui des productions de Trèves. Les lampes de cette origine sont le plus souvent dotées d'une anse moulée, d'un engobe oscillant entre le jaunâtre, le rouge et le brun et sont décorées d'un masque de théâtre en relief sur le médaillon. Elles relèvent surtout du type Loeschcke IXb. Pour les estampilles en relief apposées sur le fond des lampes, les 3 graphies les plus fréquentes sont EVCARPI, EVCARPI (P et I ligaturés, en petits caractères disposés en haut) et EVCARP. Avec plus de 60% des signalements, la marque EVCARPI est de loin la plus fréquente (Auer & Sitz 2014, p. 103, fig. 9). Les lampes signées EVCARPVS sont rares en Belgique. Une lampe Loeschcke IXb avec marque EVCARPI et masque de théâtre figure dans la tombe 181 de la nécropole de « la Rue Perdue », à Tournai ; cette pièce est selon toute vraisemblance une « antiquité » dans une tombe à inhumation de l'Antiquité tardive (Brulet 1996, p. 36-37 et p. 91, pl. 5, t. 181, fig. 2). Dans la nécropole du sud-ouest à Tongres, une tombe du dernier tiers du 1^{er} s. a livré une lampe Loeschcke IXb avec la marque EVCARPI. Cette lampe possède une pâte brun clair et un engobe orangé ; elle est ornée d'un buste d'amour ailé (?) (Vanvinckenroye 1963, p. 30, fig. 8 : A). Quatre lampes avec la marque EVCARPI ont été retrouvées à Bavay dont une dans la nécropole de « La Fache des Prés Aulnoys » (tombe 27), une autre provenant d'une sépulture de la sablière Dehon et une troisième trouvée dans la sablière Denimal (Hanotte 2018, p. 131, cat. n° 34, p. 143, cat. n° 46 et p. 221). Trois des quatre lampes de Bavay sont décorées du masque de théâtre D146 (Bémont & Chew 2007, p. 99) au niveau du médaillon. Il s'agit du motif D7 des lampes de Bavay (Hanotte 2018, p. 67, fig. 20). La lampe EVCARPVS de « La Fache des Prés Aulnoys » est issue d'un contexte funéraire (tombe 27) daté entre la première moitié et le troisième quart du 2^e s. (Loridant & Deru 2009, p. 200, fig. 90, T7/27 : 3). Une collection de 11 lampes de petite taille Loeschcke IXb ou IXc avec la marque peu lisible EVCARPI et le masque de comédie D 146 provient de la nécropole de Villa d'Ancy à Limé (Aisne). Selon les auteurs de l'étude, ces luminaires auraient été fabriqués dans des ateliers locaux inconnus ou germaniques (Bémont & Chew, 2007, p. 405). Enfin, la vaste nécropole de Heidelberg en Germanie supérieure a fourni le plus grand ensemble de lampes du fabricant EVCARPVS des provinces gauloises et germaniques (Hensen 2009). On dénombre, en effet, 44 lampes Loeschcke IXb, estampillées EVCARPI pour la plupart. La majorité de ces 44 lampes sont décorées d'un masque de comédie (Auer & Sitz 2014, liste 1, n°30). Ces pièces ont été mises au jour dans des sépultures de la phase 1 (80/85-115/120 apr. J.-C.) et de la phase 2 (115/120-150/155 apr. J.-C.) ; seules quelques pièces, sans doute résiduelles, ont été découvertes dans des tombes postérieures au milieu du 2^e siècle (Hensen 2009). La capitale provinciale de Cologne est le second site des Germanies qui a livré la plus grande collection de lampes du fabricant EVCARPVS (Auer & Sitz 2014). Les analyses chimiques ont montré que les ateliers de Trèves sont responsables de la production de la plus grande partie des lampes de firme dans les régions rhénanes et cela s'applique aussi à celles signées EVCARPVS. Une production de lampes EVCARPVS à Cologne est possible ; leur nombre est élevé dans la capitale de la Germanie inférieure. Cependant, une fabrication colonaise n'a pas encore été validée par les analyses chimiques (Auer & Sitz 2014, p. 99).

La deuxième lampe de firme de la tombe 3 de Lexhy est attribuée au fabricant ATTILLVS mais elle offre deux particularités : deux marques de production (une circulaire et en caractères étroits sur le médaillon et une autre plus habituelle au revers du fond) et des graphies inhabituelles pour ce producteur. En effet, nous ne lisons pas ATTILLVS mais ATILIVS. Cependant, ce potier gaulois, spécialisé dans la fabrication de lampes de firme du type Loeschcke IXb avec anse perforée, a signée avec des marques différentes, sur une ou deux lignes : ATTILLVS, ATTILLVS/F, ATILIVS/F ou ATILLVS/F (Bémont & Chew 2007, p. 403 et p. 416). La graphie ATILIVS existe donc bien mais les marques de la lampe de Lexhy ne comportent qu'un seul T. Quoi qu'il en soit, nous pouvons attribuer la lampe de la tombe 3 au fabricant ATTILLVS d'autant plus que ce dernier aurait été actif à la même époque qu'EVCARPVS et aussi à Trèves. Selon K. Goethert, l'officine d'ATTILLVS, à l'inverse d'autres firmes, s'est essentiellement développée à Trèves ; ses lampes ont été surtout diffusées dans la région autour d'*Augusta Treverorum* (Goethert 1997, p. 111). Les nombreuses pièces découvertes à Trèves, dont une majorité avec la marque ATTILLVS/F au revers du fond, possèdent une pâte jaunâtre et un engobe jaune rougeâtre. Leurs dimensions sont conformes avec celles de la lampe de Lexhy. Leur

médailon ne comporte pas de décor ou est orné d'un masque de comédie (Goethert 1997, p. 117). Les analyses chimiques attribuent les lampes de ce fabricant au groupe D, celui de Trèves (Auer & Sitz 2014, p. 94). Les lampes signées ATTILLVS et EVCARPVS sont associées sur les mêmes sites. Ainsi, à côté des 11 lampes d'EVCARPVS de la nécropole de Villa d'Ancy (collections du Musée d'Archéologie Nationale de Saint-Germain-en-Laye), la tombe 188 du même cimetière a livré une lampe de firme en pâte rouge brique, décorée d'un masque de satyre, avec la marque ATTILLVS ou ATTILIVS. Elle est datée entre 75 et 125 apr. J.-C. (Bémont & Chew 2007, p. 289-290 et p. 484, pl. 59, GA 260). Enfin, on recense 18 lampes du potier ATTILLVS dans la grande nécropole de Heidelberg ; elles sont signées ATTILLVS/F, ATTILLVS et même ATTIVS/F et sont souvent décorées d'un masque de comédie. À l'instar des lampes d'EVCARPVS, elles apparaissent dans des sépultures de la phase 1 (80/85-115/120 apr. J.-C.) et de la phase 2 (115/120-150/155 apr. J.-C.) (Hensen 2009).

3.2. La vaisselle liée au service de la boisson

Elle se compose de récipients en céramique et en verre ; elle est majoritaire au sein des offrandes déposées dans le caveau. Au vu du nombre d'objets, le service des liquides n'est pas celui d'une consommation individuelle. On rencontre plusieurs paires de vases du même type : deux gobelets engobés de Cologne, deux pots biconiques en *terra nigra* et deux petites cruches en verre soufflé à la volée. L'existence d'objets similaires, disposés par paires ou en trois-quatre exemplaires, est attestée dans plusieurs tumulus de la cité des Tongres (Lux & Roosens 1971, p. 43).

Dans ce groupe d'offrandes liées à la boisson, nous trouvons aussi le grand pot en céramique dorée et la bouteille à panse carrée en verre soufflé dans un moule. On constate l'absence d'assiettes pour la présentation et la consommation des mets. Les tasses et coupes, qui contenaient les sauces et les condiments lors du repas, n'apparaissent pas dans la tombe.

3.3. La vaisselle culinaire

Elle est illustrée par un mortier (disparu), placé à l'extérieur de la chambre funéraire en bois, un pot à cuire en céramique rugueuse sombre de la cité des Nerviens et trois productions des fours de Tongres : deux couvercles et la partie supérieure d'un pot à cuire en céramique rugueuse fumée. On retrouve ici encore l'association de deux paires de vases : deux pots à cuire ou casseroles globulaires et deux couvercles. Dans les tumulus de la fin du 1^{er} s. et de la première moitié du 2^e s., la batterie de cuisine consiste en pots à cuire ou *ollae* (Eben-Emael, Glimes, Gutschoven, Helshoven-tombes I et II), marmites ou *caccabi* à lèvre horizontale rainurée (Bois de Buis I, Glimes, Gors-Opleeuw, Helshoven-tombe I et II) et couvercles ou *opercula* (Bois de Buis I, Helshoven-tombes et I II). On peut également rencontrer un mortier (Glimes, Helshoven-tombe I) ou une bouilloire (Glimes, Helshoven-tombe I, Seron II).

3.4. Origines des vases

Les provenances du mobilier de la tombe 3 sont variées, avec plusieurs objets d'importation extrarégionale. Plusieurs récipients proviennent d'ateliers nerviens, notamment de Famars, dans le nord-ouest de la France. Il s'agit du pot en céramique dorée (1), du pot à cuire globulaire en céramique rugueuse sombre (5) et des deux pots biconiques en *terra nigra* à paroi amincie en coquille d'œuf (12). De Rhénanie sont originaires les deux gobelets engobés à décor sablé (4 et 8). Les lampes en terre cuite (2 et 13) sont des importations de Trèves ou de Rhénanie. Selon toute vraisemblance, la verrerie, notamment les pièces en verre incolore, a été fabriquée dans des ateliers rhénans, sans doute à Cologne où des ateliers ont produit dès la fin du 1^{er} siècle des bouteilles en verre soufflé dans un moule mais aussi de la vaisselle de table en verre incolore. Enfin, les productions régionales sont issues des officines de Tongres. Il s'agit de vases culinaires : deux couvercles (3 et 10), un pot à cuire (18) et un plat.

3.5. Comparaisons régionales

L'assemblage de la chambre funéraire de la tombe 3 date sa constitution dans la première moitié du 2^e siècle. Cette sépulture est contemporaine du tumulus I de Bois de Buis (Plumier 1986, p. 65-67, fig. 33-37), des tombes du tumulus arasé de Helshoven (Rossens & Lux 1974), de la sépulture de Gors-Opleeuw (Lux & Roosens 1971) et du tumulus 2 de Seron (Plumier 1986, p. 26-28, fig. 10-12). Par contre, la tombe de Lexhy est postérieure à la première génération des tumulus tongres parmi lesquels nous trouvons ceux de Berlingen (Roosens & Lux 1973), Blehen (Gueury & Vanderhoeven 1992) et Braives (Gueury & Vanderhoeven 1994). La période au cours de laquelle s'est constitué le dépôt funéraire de Lexhy voit l'apparition ou le développement de plusieurs cimetières ruraux en Hesbaye. Elle correspond à une phase d'exploitation intensive et de mise en valeur à grande échelle des campagnes autour de Tongres.

4. Le groupement et la nature des tombes

Sous réserve des trouvailles ultérieures mises au jour dans le décapage d'une surface de plusieurs centaines de mètres carrés dans la zone, les quatre tombes de Lexhy constituent un ensemble particulier. En effet, une inhumation en cercueil en bois accompagne trois crémations typiques du Haut-Empire. Si cette association de coutumes différentes n'est pas unique en Hesbaye, elle est rare en contexte rural. En dehors des cimetières périurbains de Tongres où crémations et inhumations coexistent au Haut-Empire (Vanvinckenroye 1984), le cimetière de Fexhe-le-Haut-Clocher localisé à 4 km de Lexhy comprend les deux rites (publication en préparation mais signalé dans Destexhe 2012 p. 162). Le cimetière rural d'Eben « Sur-Les-Jardins », occupé entre la fin du 1^{er} s. et la fin du 2^e s., a aussi livré une inhumation (tombe 1) parmi plusieurs incinérations (Close & Marcolungo 1985).

D'autre part, la profondeur de la fosse, le grand coffre en bois et la qualité du mobilier de la tombe 3 semblent bien confirmer la présence d'une structure tumulaire dont le tertre a été arasé à une époque indéterminée même si la tombe n'est accompagnée d'aucune structure annexe (bûcher, fosses à cendres, etc.) comme c'est le cas pour la plupart des tumulus qui ont fait l'objet de fouilles exhaustives. L'érosion du site pourrait expliquer la disparition de ces vestiges. Son isolement par rapport aux autres tombes pourrait trahir l'emprise d'un tertre qui recouvrait la chambre funéraire. Nous pourrions postuler l'existence d'une butte de faible hauteur et de 8 à 10 m de diamètre environ. Les grands tumulus conservés en Hesbaye ont une hauteur comprise entre 10 et 15 m, avec un diamètre compris entre 40 et 50 m. La majorité des tumulus encore visibles de nos jours ont une hauteur conservée de 3 à 8 m pour une emprise au sol comprise entre 15 et 25 m (Massart 2015, p. 36). Si tumulus il y avait au-dessus de la tombe 3, il ne devait pas être très grand à l'origine.

La question de l'environnement archéologique immédiat des tumulus n'a jusqu'ici guère été abordée tant les fouilles comme les études se sont focalisées sur les monuments en eux-mêmes (Gaeng & Metzler 2008). Il en découle l'impression que ces tertres apparaissent isolés, en dehors d'un cadre funéraire plus large (Massart 2015, p. 172). Cependant, la zone funéraire de Lexhy rejoint les autres cas où un tumulus est accompagné de quelques autres sépultures. En règle générale, ces tombes plus modestes aménagées à la périphérie des tertres leur sont postérieures :

- L'exemple le mieux connu est celui du tumulus de Berlingen (commune de Wellen), en Hesbaye limbourgeoise. Les fouilles menées de 1968 à 1970 mirent au jour au lieu-dit « Tomveld » un tumulus arasé des années 60/70-80 apr. J.-C., un des plus anciens de la cité des Tongres (Roosens & Lux 1973). La tombe, décentrée, était aménagée dans une fosse (2,50 x 2,00 m) avec caveau en bois (1,90 x 1,10 m). Le tertre, dont le diamètre est estimé à 28 m, recouvrait plusieurs tombes à incinération de la fin du Second Âge du Fer (La Tène C-D) (Roosens & Lux 1973, pl. I ; Massart 2015, p. 57, fig. 16). La tombe principale du début de l'époque flavienne était accompagnée par quatre fosses rectangulaires aux parois et au fond rougis par le feu (structures de combustion) ainsi que par quatre petites fosses à cendres. Un petit cimetière rural s'est ensuite développé autour du tertre. Ces tombes à crémation, constituées de petites fosses creusées en pleine terre, sont datées du 2^e siècle à la seconde moitié du 3^e siècle. La vocation funéraire des lieux a donc perduré deux siècles après l'érection du tumulus.

- Le tumulus de Gutschoven (Vanvinckenroye 1987) de forme légèrement ovale (17,50 m x 20,50 m) et de 3,50 m de hauteur recouvrait sept sépultures dont quatre La Tène D-gallo-romain précoce, deux du Haut-Empire et une inhumation de date indéterminée (Âge du Fer ?), dont le seul élément de mobilier est un bracelet en bronze que le(a) défunt(e) portait au bras droit. L'association des deux crémations et de l'inhumation est similaire à celle de Lexhy et était considérée comme inhabituelle. Entre la crémation principale, la mieux dotée, nettement décentrée sous le tertre et l'inhumation, la distance était de 10 m à Gutschoven pour 5 m à Lexhy.

- En février 1972, à une vingtaine de mètres à l'est du tumulus de Warnant-Dreye dite Tombe d'Oultremont (Massart 1994, tumulus 28) un labour profond a ramené en surface des tessons de poteries et des os crématisés provenant vraisemblablement d'une tombe à crémation. Lors de la construction du chemin de remembrement proche, une couche de terre arable a recouvert cette partie de la parcelle, fait qui a dû protéger d'éventuelles autres structures funéraires.

- Les tumulus jumelés de l'agglomération gallo-romaine riveraine de Saint-Georges-sur-Meuse localisée le long de la voie Metz-Arlon-Tongres ont été arasés entre 1984 et 1985 (Gob 1986 ; Destexhe 2020 fig. 88). À 100 m à l'ouest des tertres, au moins quatre tombes à crémation ont été détruites lors des travaux de construction d'une surface commerciale (Destexhe 2020 fig. 90-91). Ces tumulus, la nécropole proche, le tumulus de Yernawe-Saint-Georges (Massart

1994, tumulus 25) et un probable autre tertre arasé (Destexhe 1970) étaient associés à l'agglomération romaine qui s'étend sur une distance de 1350 m le long de la voie. Ce type de groupement est aussi peu connu en Hesbaye, bien qu'il existe des analogies au *vicus* de Braives en ce qui concerne la localisation du tumulus 'isolé' en bordure d'un *diverticulum* à 250 m de la voie Bavai-Tongres. A Saint-Georges, les tumulus sont certes plus proches de la voie principale mais aussi situés en bordure de chemins secondaires probablement empruntés à l'époque romaine (Destexhe 2020 fig. 63).

- Une petite zone funéraire du Haut-Empire aurait existé à une quinzaine de mètres à l'est des deux tumulus arasés de Perwez/Bois de Buis « Trois frères », le long de la chaussée Bavay-Tongres. Malheureusement, les tombes semblent avoir été détruites par les défrichements et la mise en culture du site (Plumier 1986, p. 47-48 et fig. 24).

- En 2018, dans le cadre d'un projet de mise en valeur et de conservation des trois tumulus de Fernelemont/Seron repris sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie, une opération d'archéologie préventive a porté sur les abords du tumulus 3, le plus septentrional des trois. Elles ont permis la découverte d'un enclos maçonné autour du tumulus ainsi qu'une petite tombe à crémation du 3^e siècle dans l'espace compris entre la base du tertre et le mur de clôture (Frébutte *et al.* 2019, p. 66, fig. 5). Cette tombe a été creusée plusieurs décennies après l'érection du tumulus 3 daté des années 150-180 au départ de la vaisselle céramique (dont trois lampes en terre cuite) issue de la chambre funéraire.

Enfin, il existe en Hesbaye d'autres exemples où, au sein d'une petite zone funéraire du Haut-Empire, quelques petites crémations en fosse côtoient une tombe plus importante, aménagée dans une fosse quadrangulaire avec coffrage en bois mais sans indice clair d'un ancien monticule de terre par-dessus. En premier lieu, nous avons la petite nécropole rurale de Gors-Opleeuw au nord-ouest de Tongres et où, en 1968, on mit au jour 12 tombes à crémation allant du milieu du 2^e siècle au début du siècle suivant (Lux & Roosens 1971). La tombe 10 se distingue des autres par sa taille (fosse de 2,60 x 1,65 m), l'existence d'un coffre de planches en bois clouées de 2,5 cm d'épaisseur et par son contenu³. Les nombreuses offrandes funéraires, avec près de 50 objets, datent la tombe vers le milieu du 2^e siècle. Comme déjà expliqué plus haut (voir *supra*), la chambre abritait les restes d'une jeune femme et d'un nouveau-né. La tombe 10 se trouve au sud-est de la zone funéraire et les autres sépultures ont été aménagées en direction du nord et du nord-est. Si les auteurs envisagent la construction d'un petit tumulus au-dessus de la tombe 10, seuls 1,50 à 2 m séparent les tombes 8 et 11 des limites de la tombe 10 (Lux & Roosens 1971, p. 42-43 et pl. I). Le second exemple est celui du petit cimetière de Vinalmont (Wanze) mis au jour en 2002 (Gustin 2014). Constitué d'au moins 11 sépultures datées de la fin du 1^{er} au 4^e siècle, il comporte une tombe plus importante, la sépulture 13, qui se distingue par ses dimensions plus importantes (1,30 x 1,00 m) et par un mobilier plus abondant. Ici aussi cette sépulture n'est pas isolée du reste de la nécropole puisque deux tombes plus petites ont été découvertes à un peu plus de 2 m (tombe 9) et à moins de 1 m (tombe 2) (Gustin 2014, p. 125, fig. 2.8.1).

Conclusion

Les quatre tombes de Lexhy ont livré très peu de matériel anthropologique. Leur étude apporte dès lors peu d'éléments concernant le profil biologique des défunts mais on peut supposer que ceux des tombes 3 et 4 étaient des adultes et que ce dernier est mort jeune.

Les défunts des tombes 1, 2 et 3 de Lexhy ont été crématisés à des températures qui ont atteint, voire dépassé, les 1000°C. Les variations de couleurs des restes osseux des tombes 2 et 3 montrent toutefois que la crémation n'a pas été totalement homogène. Certaines parties ont été brûlées à plus basse température que le reste du corps. Bien que deux des structures funéraires soient fortement érodées, l'absence de plusieurs catégories anatomiques accompagnée d'une sous-représentativité des os fragiles et des pièces de petites dimensions évoquent un transfert préférentiel des restes de grande dimension (transfert à la main plutôt qu'à la pelle ou à l'aide d'un contenant ?).

Des offrandes animales ont été déposées sur le bûcher et d'autres, non brûlées, dans un pot à cuire à l'intérieur du caveau de la tombe 3.

Les offrandes verrières et céramiques sont intéressantes et particulièrement deux *firmalampen* avec marques.

La densité des tumulus conservés en Hesbaye est impressionnante et ne reflète que partiellement leur nombre si on considère les nombreux tertres moins volumineux arasés au cours des siècles. La mise en culture du riche limon après

³ Trois autres sépultures plus petites (tombes 4, 6 et 12) ont révélé les traces d'un coffre en bois.

le grand déboisement du Moyen Age a entraîné le nivellement des surfaces et de la plupart des tertres qui encombraient la campagne. Depuis la mécanisation de l'agriculture au XX^e s, le phénomène s'est accentué en achevant l'arasement des légers reliefs qui subsistaient et qui étaient déjà insuffisants pour attirer l'attention des chercheurs de trésors dès le XVII^e siècle. Si on connaît les dégâts causés par les labours dans les nécropoles, les coffres tumulaires enfouis plus profondément ont échappé aux destructions et l'absence d'indice ne facilite pas leur repérage et les préserve en quelque sorte.

En Hesbaye, ces vestiges potentiels offrent encore de belles perspectives de découvertes si on admet que beaucoup des tumulus abritaient les tombes des propriétaires des domaines agricoles qui foisonnaient sur le territoire. Les nécropoles rurales sont nombreuses si on s'en réfère aux signalements des trouvailles fortuites et des fouilles partielles effectuées depuis le XIX^e siècle. Si certains mobiliers semblent parfois témoigner d'une certaine aisance des défunts, ils ne peuvent rivaliser avec l'abondance et la qualité des offrandes des imposantes structures tumulaires découvertes intactes.

Le tumulus arasé de Lexhy mettrait en lumière ce que sont ces tertres plus petits disparus qui présentent des structures enfouies moins volumineuses et des mobiliers moins opulents que les grands tumulus. Ils pourraient correspondre aux propriétaires moins fortunés de villas et de domaines moins étendus comme, entre autres, celui localisé à 500 m à l'est de la zone tumulaire de Lexhy.

Remerciements

Nous remercions Romain Gilles (AWaP, SPW) pour une série de photos et Anne-Marie Wittek (ADIA) pour le dessin des dents de la tombe 4.

Août 2020

BIBLIOGRAPHIE

- AMAND M. & MARIËN M.-E.**
1976 LA TOMBE DE HERSTAL.
Inventaria Archaeologica, fascicule 2 – B 11, Bruxelles, 12 feuilles.
- ANSIEAU C. & POLET C.**
2003 DÉCOUVERTE DE SÉPULTURES À INCINÉRATION DE LA NÉCROPOLE DU VICUS DE WAUDREZ (Hainaut, Belgique) : ANALYSE DU MOBILIER ET ÉTUDE ANTHROPOLOGIQUE.
Vie archéologique 60. pp. 119-151.
- AUER M. & SITZ S.**
2014 DIE FIRMALAMPENPRODUKTION DES EVCARPVS – EINE STUDIE ZUR RÖMISCHEN KERAMIKPRODUKTION
Germania 92. pp. 85-124.
- BARRAND H. & ANCEL J.-M.**
2009 LES DÉFUNTS.
In : F. Loridant & X. Deru (éd.), Bayay : la nécropole gallo-romaine de la « Fache des Près Aulnoys ». Lille, Revue du Nord, hors-série 13. pp. 25-36.
- BEACH J.J., PASSALACQUA N.V. & CHAPMAN E.N.**
2008 HEAT-RELATED CHANGES IN TOOTH COLOR: TEMPERATURE VERSUS DURATION OF EXPOSURE.
In : C.W. Schmidt & S.A. Symes (éd.), The Analysis of Burned Human Remains. Londres, Academic Press, Elsevier. pp. 137-144.
- BÉMONT C.**
2001 LES FIRMALAMPEN DANS LES COLLECTIONS DU MUSÉE DES ANTIQUITÉS NATIONALES.
Antiquités nationales 33. pp. 137-154.
- BÉMONT C. & CHEW H.**
2007 LAMPES EN TERRE CUITE ANTIQUES. Paris.
Catalogue du Musée d'Archéologie Nationale de Saint-Germain-en-Laye. 579 p.
- BROTHWELL, D.**
1981 DIGGING UP BONES.
Ithaca, Cornell University Press. p. 72.
- BRULET R.**
1996 LA NÉCROPOLE DU BAS-EMPIRE ROMAIN DE LA RUE PERDUE A TOURNAI (FOUILLES 1989). Louvain-la-Neuve.
Collection d'archéologie Joseph Mertens XII. 97 p.
- BRUNSTING H.**
1937 HET GRAFVELDONDER HEES BIJ NIJMEGEN. Amsterdam.
- BURA P.**
2001 AUTOPSIE D'UNE TOMBE-BÛCHER : LES EXEMPLES DE THÉROUANE ET DE BRUAY-LA-BUISSIÈRE.
In : J.-F. Geoffroy & H. Barbé (éd.), Les nécropoles à incinération en Gaule Belgique. Synthèses régionales et méthodologie. Lille, Revue du Nord, hors-série 8. pp. 167-176.
- CLOSE F. & MARCOLUNGO D.**
1985 LE CIMETIÈRE GALLO-ROMAIN D'EBEN, « SUR LES JARDINS ». Vie Archéologique 17. pp. 99-201.
- CLOTUCHE R. (éd.)**
2013 LA VILLE ANTIQUE DE FAMARS. Valenciennes. 135 p.
- CLOTUCHE R. & WILLEMS S.**
2007 MORPHOLOGIE ET TECHNOLOGIE DES PRODUCTIONS RENCONTRÉES EN HAINAUT OCCIDENTAL EN CONTEXTE RURAL.
In : SFECAG, Actes du Congrès de Langres, Marseille. pp. 275-294.
- DEPIERRE G.**
2009 L'ÉTUDE DES SÉPULTURES À INCINÉRATION EN FRANCE.
In : Z. Czajlik & C. Mordant (éd.), *Nouvelles approches en anthropologie et en archéologie funéraire*. Actes de la table ronde, tenue du 18 au 19 mai 1999 à l'Institut archéologique de l'université Eötvös Loránd. Budapest, L'Harmattan, Institut archéologique de l'université Eötvös Loránd. pp. 13-24.
- 2014 CRÉMATION ET ARCHÉOLOGIE : NOUVELLES ALTERNATIVES MÉTHODOLOGIQUES EN OSTÉOLOGIE HUMAINE.
Dijon, Éditions universitaires de Dijon (Coll. Art, Archéologie et Patrimoine). 654 p.
- DERU X.**
1994 LA DEUXIÈME GÉNÉRATION DE LA CÉRAMIQUE DURÉE (50-180 après J.-C.). Berck-sur-Mer.
In : Tuffreau-libre m & Jacques a. (dir.), La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines ; faciès régionaux et courants commerciaux. Nord-Ouest Archéologie 6. pp. 81-94.
- 1996 LA CÉRAMIQUE BELGE DANS LE NORD DE LA GAULE. CARACTÉRISATION, CHRONOLOGIE, PHÉNOMÈNES CULTURELS ET ÉCONOMIQUES. Louvain-la-Neuve.
Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'université catholique de Louvain 89.
- 2005 LES PRODUCTIONS DE L'ATELIER DE POTIERS DES « QUATRE BORNES » AUX RUES-DES-VIGNES (NORD).
In : SFECAG, Actes du Congrès de Blois, Marseille. pp. 469-478.
- DESTEXHE G.**
1970 LE CIMETIÈRE BELGO-ROMAIN DE NOVILLE. TOMBES BELGO-ROMAINES ISOLÉES A SAINT-GEORGES, VERLAINE ET WARZÉE.
Bull. Chercheurs de la Wallonie 21. pp. 5-54.
- 1986 LES INSTALLATIONS ROMAINES EN HESBAYE CENTRALE.
Vie archéologique 21 pp.61-64 / Archéologie hesbignonne 5 pp. 97-104.
- 1989 LE CIMETIÈRE GALLO-ROMAIN DE WANZOUL
Archéologie hesbignonne 9. 236 p.
- 2000 LA NÉCROPOLE MEROVINGIENNE D'ODOUMONT.
Archéologie hesbignonne 16. 316 p.
- 2003 LES CIMETIÈRES GALLO-ROMAIN ET MEROVINGIEN DU « JOINTY » A VERLAINE.
Archéologie hesbignonne 17. 265 p.
- 2012 LE MUSÉE COMMUNAL D'ARCHÉOLOGIE HESBIGNONNE A SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE. 100 000 ANS D'HISTOIRE DES HABITANTS DE LA HESBAYE.
Archéologie hesbignonne 21. 199 p.
- 2020 LA VOIE METZ-ARLON-TONGRES DANS SON CONTEXTE GALLO-ROMAIN DE HESBAYE.
Archéologie hesbignonne 28. pp. 25-74.
- FOY D., LABAUNE-JEAN F., LEBLOND C., MARTIN PRUVOT C., MARTY M.-T., MASSART C., MUNIER C., ROBIN L. & ROUSSEL-ODE J.**
2018 VERRRES INCOLORES DE L'ANTIQUITE ROMAINE EN GAULE ET AUX MARGES DE LA GAULE. VOLUME 1 : ASSEMBLAGES ; VOLUME 2 : CATALOGUE TYPOLOGIQUE. Oxford.
Archaeopress Roman Archaeology 42. 349 et 387 p.
- FREBUTTE C., COLLETTE O. & HANUT F.**
2019 NOUVELLE APPROCHE ARCHÉOLOGIQUE DU SITE DES TROIS TUMULI DE SERON (FERNELMONT)
Signa 8. pp. 63-73.
- FÜNFSCHILLING S.**
2015 DIE RÖMISCHEN GLÄSER AUS AUGST UND KAISERAUGST. TEXT UND FORMENKATALOG. Augst.
Forschungen in Augst 51. 1-2 456 p. et 708 p.

- GAENG J. & METZLER J.**
2008 OBSERVER LES ABORDS DES SEPULTURES POUR COMPRENDRE LE RITUEL FUNERAIRE.
In : Scheid J. Pour une archéologie du rite. Nouvelles perspectives de l'archéologie funéraire. Rome. Ecole française de Rome. pp. 161-170.
- GALLIEGUES A.**
2009 L'ECLAIRAGE DANS LE CADRE FUNERAIRE.
In : GOUDINEAU C. (dir.), Rites funéraires à Lugdunum. pp. 36 et 41.
- GEJVALL N.-G.**
1963 CREMATION.
In : D. Brothwell & E. Higgs (éd.), *Science in Archaeology*. New York, Thames and Hudson, 2^e éd. pp. 153-180.
- GOB A.**
UN TUMULUS ROMAIN DETRUIT A SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE, LA TOMBELLE.
Activités 84 et 85 du SOS Fouilles 4. p. 230.
- GRÉVIN G.**
2005 LA CRÉMATION SUR BUCHER DANS L'ANTIQUITÉ À LA LUMIÈRE DE L'ETHNOARCHÉOLOGIE.
Ktéma (Civilisations de l'Orient, de la Grèce et de Rome antiques) 30. pp. 15-20.
- 2007 APPORT ARCHÉOLOGIQUE ET MÉDICO-LÉGAL DE L'ÉTUDE DE LA CRÉMATION SUR BÛCHER EN INDE ET AU NÉPAL.
Études sur la mort 132. pp. 23-28.
- GUEURY M.-C. & VANDERHOEVEN M.**
1990 L'ENSEMBLE FUNERAIRE GALLO-ROMAIN DE VERVOZ (COMMUNE DE CLAVIER).
Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois CII. pp. 61-278.
- 1992 LES TOMBES SOUS TUMULUS AU MUSEE CURTIUS (I). BLEHEN-HODEIGE-VILLERS-LE-PEUPLIER (MOXHE).
Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois CIV. pp. 201-275.
- 1994 LES TOMBES SOUS TUMULUS AU MUSEE CURTIUS (II). BRAIVES (AVENNES).
Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois CVI. pp. 5-76.
- GUSTIN M. avec la collab. de HANUT F.**
2014 LA NECROPOLE DE WANZE/VINALMONT (PROVINCE DE LIEGE). Namur.
In : Hanut F. & Henrtay D., Du Bûcher à la Tombe. Les nécropoles gallo-romaines à incinération en Wallonie. pp. 124-129.
- GOETHERT K.**
1997 RÖMISCHE LAMPEN UND LEUCHTER. AUSWAHLKATALOG DES RHEINISCHEN LANDESMUSEUM TRIER. Trier.
Schriftenreihe des Rheinischen Landesmuseums Trier 14. 216 p.
- HANOTTE A.**
2018 LUX. CATALOGUE DES LUMINAIRES EN TERRE CUITE DE BAVAY. Bavay.
Forum antique de Bavay. 277 p.
- HANUT F. & PLUMIER J.**
2014 LA NECROPOLE GALLO-ROMAINE DE LA PLACE DE LA WALLONIE A JAMBES (NAMUR). TEXTE.
Études et Documents Archéologie 33. 208 pp.
- 2014 LA NECROPOLE GALLO-ROMAINE DE LA PLACE DE LA WALLONIE A JAMBES (NAMUR). CATALOGUE.
Études et Documents Archéologie 34. 288 p.
- HENDERSON, J., JANAWAY, R. C., & RICHARDS, J. R.**
1987 CREMATION SLAG: A SUBSTANCE FOUND IN FUNERARY URNS.
In : A. Boddington, A. N. Garland, & R. C. Janaway (éd.), *Death, decay and reconstruction: approaches to archaeology and forensic science*. Manchester, Manchester University Press. pp. 81-100.
- HENSEN A.**
2009 DAS RÖMISCHE BRAND- UND KÖRPERGRÄBERFELD VON HEIDELBERG I 1-2. Stuttgart.
Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg 108. 684 p. et 584 pl.
- HÖPKEN C.**
2005 DIE RÖMISCHE KERAMIKPRODUKTION IN KÖLN. Mainz am Rhein.
Kölner Forschungen 8. 659 p.
- HUMMEL S., SCHUTKOWSKI H. & HERRMANN B.**
1988 ADVANCES IN CREMATION RESEARCH.
In : L. Buchet (éd.), *Anthropologie et histoire ou anthropologie historique, Actes des 3e journées anthropologiques* (Notes et monographies techniques 24), CRA Valbonne, 28-30 mai 1986, Paris, CNRS. pp. 177-194.
- ISINGS C.**
1957 ROMAN GLASS FROMDATED FINDS.
Groningen/Djakarta.
- JADIN I., KEELEY L.H., CAHEN D. & GRATIA H.**
1989 OMALIENS ET BLICQUIENS FACE À FACE. FOUILLE D'URGENCE D'UN ÉTABLISSEMENT ET D'UNE SÉPULTURE DU GROUPE DE BLICQUY À DARION-COLIA (Geer, prov. de Liège).
Notae Præhistoricae 9. pp. 67-68.
- LEPETZ S.**
1993 LES RESTES ANIMAUX DANS LES SÉPULTURES GALLO-ROMAINES, MONDE DES MORTS, MONDE DES VIVANTS EN GAULE RURALE.
Actes du Colloque ARCHEA/AGER (Orléans, 7-9 février 1992). Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France, pp. 37-44.
- 1996 L'ANIMAL DANS LA SOCIÉTÉ GALLO-ROMAINE DE LA FRANCE DU NORD.
Revue archéologique de Picardie Numéro spécial 12.
- LOESCHCKE S.**
1919. LAMPEN AUS VINDONISSA. EIN BEITRAG ZUR GESCHICHTE VON VINDONISSA UND DES ANTIKEN BELEUCHTUNGSWESENS. Zürich.
- LORIDANT F. & DERU X.**
2009 BAVAY : LA NECROPOLE GALLO-ROMAINE DE « LA FACHE DES PRES AULNOYS ». Villeneuve-d'Ascq.
Revue du Nord. Hors série 13. 259 p.
- LUX G.V. & ROOSENS H.**
1971 EEN GALLO-ROMEINS GRAFVELD TE GORS-OPLEEUW. Brussel.
Archaeologia Belgica 128. 53 p.
- MARTENS M.**
2015 LE TUMULUS DE TIRLEMONT GRIJPENVELD.
In : MASSART C., LES TUMULUS GALLO-ROMAINS DE HESBAYE. pp. 238-245.
- MASSART C.**
1994 LES TUMULUS GALLO-ROMAINS CONSERVES EN HESBAYE. ETUDE TOPOGRAPHIQUE.
Musées Royaux d'Art et d'Histoire. Bruxelles. Monographie d'Archéologie Nationale 9. 115 p.
- 2015 LES TUMULUS GALLO-ROMAINS DE HESBAYE (CITE DES TONGRES). LA REPRESENTATION FUNERAIRE DES ELITES. Tongeren.
Atuatuca 6. 246 p.
- MASSART C., DEFGNÉE A., LANGHOR R. & 'T KINT S.**
2009 LE TUMULUS GALLO-ROMAIN DE GLIMES (INCOURT). RAPPORT 2003 DES FOUILLES REALISEES EN 2002. Namur.
Études et Documents Archéologie 13. 100 p.
- MAYS S.**
1998 THE ARCHAEOLOGY OF HUMAN BONES.
Londres, Routledge. 242 p.

MCKINLEY J. I.

1993 BONE FRAGMENT SIZE AND WEIGHTS OF BONE FROM MODERN BRITISH CREMATIONS AND THE IMPLICATIONS FOR THE INTERPRETATION OF ARCHAEOLOGICAL CREMATIONS. *International Journal of Osteoarchaeology* 3. pp. 283-287.

2014 CREMATION IN ARCHAEOLOGICAL CONTEXTS. *In* : C. Smith (éd.), *Encyclopedia of Global Archaeology*. New York, Springer. pp. 1730-1738.

ORBAN R., ELDRIDGE J. & POLET C.

2011 POTENTIALITÉS ET HISTORIQUE DE LA COLLECTION DE SQUELETTES IDENTIFIÉS DE SCHOTEN. (Belgique, 1837-1931). *Anthropologica et Præhistorica* 122. pp. 19-62.

PIGIÈRE F. & POLET C.

2009. LES OSSEMENTS

In : MASSART C., DEFGNÉE A., LANGOHR R., T KINT S., FESLER R., MATTERNE V., PIGIÈRE F., POLET C., PREUD'HOMME D., WOUTERS H. LE TUMULUS GALLO-ROMAIN DE GLIMES (INCOURT) : RAPPORT 2003 DES FOUILLES RÉALISÉES EN 2002. Institut du Patrimoine wallon, Namur. pp. 77-78.

PLUMIER J.

1986 TUMULI BELGO-ROMAINS DE LA HESBAYE OCCIDENTALE : SÉRON, HANRET, BOIS DE BUIS, PENTEVILLE. Namur. Documents inédits relatifs à l'archéologie de la région namuroise 2. 128 p.

POLET C.

2014. APPORT DE L'ANTHROPOLOGIE BIOLOGIQUE À L'ÉTUDE DES CRÉMATIONS DE LA PÉRIODE ROMAINE. *In* : F. Hanut & D. Henrotay (éd.). « Du bûcher à la tombe ». Les nécropoles gallo-romaines à incinération en Wallonie. Catalogue de l'exposition éponyme au Musée archéologique d'Arlon (Arlon, 24 octobre 2014 - 22 mars 2015). Institut du Patrimoine wallon. pp. 61-62.

RITTERLING E.

1913 DAS FRÜHRÖMISCHE LAGER BEI HOFHEIM IM TAUNUS. *Wiesbades. Annalen des Vereins für Nassauische Altertumskunde und Geschichtsforschung* 40.

ROOSENS H. & LUX G.V.

1970 EEN GALLO-ROMEINSE TUMULUS TE EBEN-EMAEL-KANNE. *Brussel. Archaeologia Belgica* 121. 20 p.

1973 GRAFVELD MET GALLO-ROMEINSE TUMULUS TE BERLINGEN. *Brussel. Archaeologie Belgica* 147. 61 p.

1974 GALLO-ROMEINSE TUMULUS TE HELSHOVEN ONDER HOEPERTINGEN. *Brussel. Archaeologia Belgica* 164. 47 p.

SILVER I.A.

1963. THE AGEING OF DOMESTIC ANIMALS

In: BROTHWELL D. & HIGGS E., *SCIENCE IN ARCHAEOLOGY*. pp. 250-268.

STUART P.

1977 GEWOON AARDEWERK UIT DE ROMEINSE LEGERPLAARTS EN DE BIJBEHORENDE GRAFVELDEN TE NIJMEGEN. *Leiden. Beschrijving van de verzamelingen en het Rijkmuseum Kam 6.*

SUSINI A., BAUD C.-A. & TOCHON-DANGUY H.-J.

1988 IDENTIFICATION D'UN TRAITEMENT THERMIQUE DES OS PRÉHISTORIQUES HUMAINS. *In* : L. Buchet (éd.), *Anthropologie et Histoire ou Anthropologie historique*. Notes et Monographies technique n° 24. Paris, Éditions du CNRS. pp. 43-67.

VRIELYNCK O.

2007 LA NÉCROPOLE MÉROVINGIENNE DE GREZ-DOICEAU (BRABANT WALLON - BELGIQUE). *In* : L. Verslype (éd.). *Villes et campagnes en Neustrie*. Actes des 25e journées internationales d'Archéologie mérovingienne de l'AFAM. pp. 97-102.

VAN OSSEL P.

1992 INCINERATION ET INHUMATION DANS LE NORD DE LA GAULE BELGIQUE DURANT LE HAUT-EMPIRE. *Toulouse. Incinérations et inhumations dans l'Occident romain aux trois premiers siècles de notre ère. Actes du Colloque international de Toulouse-Montréjeau, 7-10 octobre 1987.* pp. 209-214.

VANDERHOEVEN M.

1961 VERRES ROMAINS (I^{er}-III^e siècle) DES MUSEES CURTIUS ET DU VERRE A LIEGE. *Journées internationales du Verre, Liège.*

1962 DE ROMEINSE GLASVERZAMELING IN HET PROVINCIAL GALLO-ROMEINS MUSEUM. *Publikaties van het Provinciaal Gallo-Romeins Museum Tongeren 2.*

VANVINCKENROYE W.

963 GALLO-ROMEINSE GRAFVONDSTEN UIT TONGEREN. *Tongeren. Publikaties van het Provinciaal Gallo-Romeins Museum 6.* 171 p.

984 DE ROMEINSE ZUIDWEST-BEGRAAFPLAARTS VAN TONGEREN. *Publikaties van het Provinciaal Gallo-Romeins Museum 29.* 2 vol.

987 ONDERZOEK VAN DE GALLO-ROMEINSE TUMULUS VAN GUTSCHOVEN. *Publikaties van het Provinciaal Gallo-Romeins Museum 35.* 34 p.

991 GALLO-ROMEINS AARDEWERK VAN TONGEREN. *Publikaties van het Provinciaal Gallo-Romeins Museum 44.* 136 p.

ILVORDER F., HARTOCH E., VANDERHOEVEN A. & LEPOT A.

210 LA CERAMIQUE DE TONGRES, QUATRE SIECLES DE PRODUCTION D'UN CAPUT CIVITATIS. *In* : SFECAG, *Actes du Congrès de Chelles, Marseille.* pp. 241-256.

AHL J.

181 BEOBACHTUNGEN ZUR VERBRENNUNG MENSCHLICHER LEICHNAME. *Archäologisches Korrespondenzblatt 11.* pp. 271-279.